

# LE DEVOIR

Vol. XCV N° 7

LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JANVIER 2004

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

## COURSE À L'INVESTITURE DÉMOCRATE

### Que le vrai Howard Dean se lève!

*L'ex-gouverneur du Vermont n'a pas toujours été le démocrate pur et dur que ses adversaires et les médias dépeignent aujourd'hui*

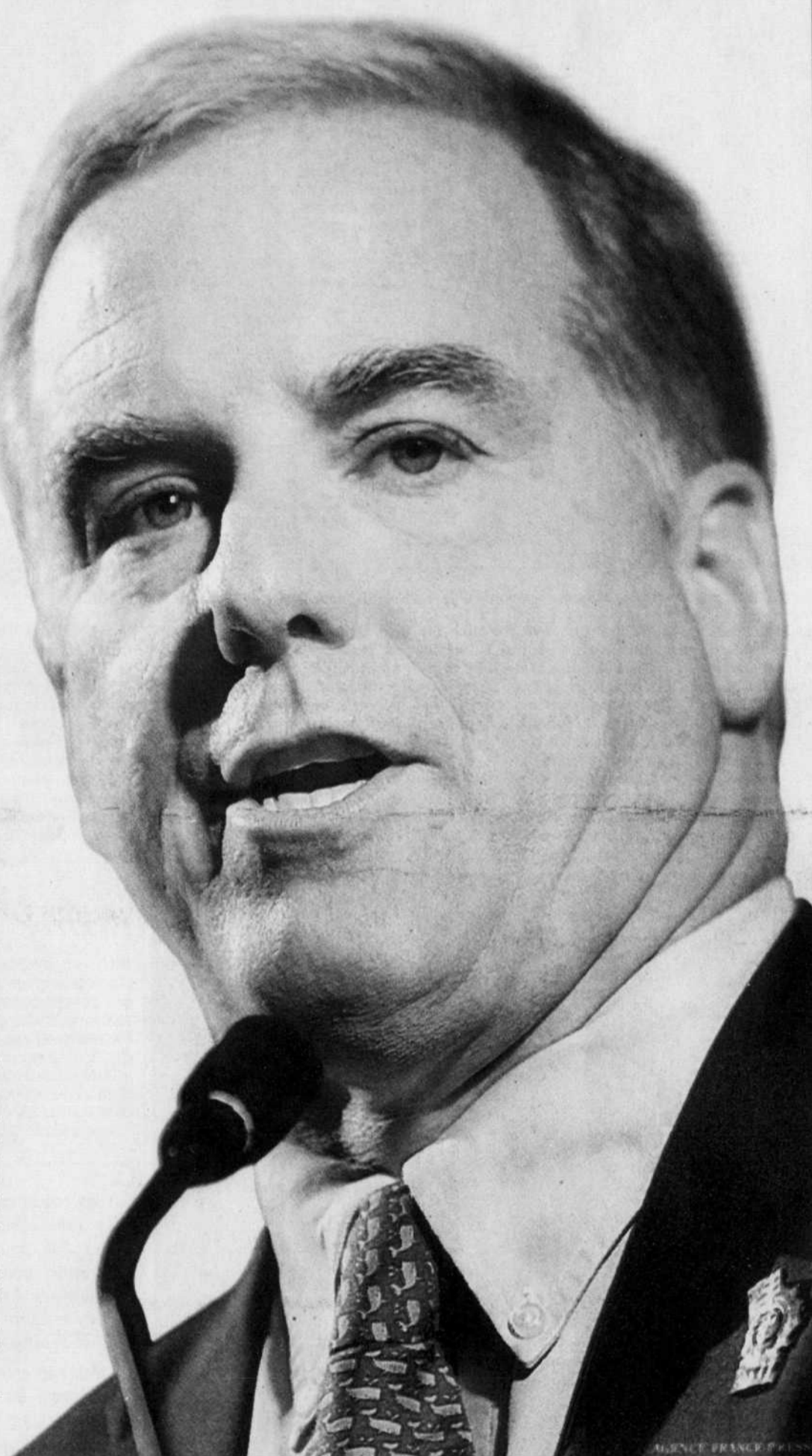
GUY TAILLEFER  
LE DEVOIR

**T**endance lourde: l'exigu quartier général d'Howard Dean, établi dans un édifice curieusement anonyme à la périphérie de Burlington, le long de l'autoroute 89, fourmille de jeunes militants inspirés et besogneux qui, accourant des quatre coins des États-Unis, se sont enchaînés du matin au soir à leur portable, au nom de la cause. Comme un caféné qui ne désemplit pas — pendant que, dans un coin, une poignée de personnes âgées, comme parachutées d'une autre époque, colent des timbres sur des enveloppes. «Je fais du bénévolat depuis McGovern», dit une dame. Un spécimen rare. Mais qu'ils se réclament ou non de l'étonnant exercice de mobilisation démocratique par Internet auquel la campagne de M. Dean donne lieu, ils voient tous dans le «candidat en colère» le catégorique rebelle démocrate antiguerre qui les libérera de George W. Bush le 2 novembre prochain.

M. Dean n'a pas fait économie de cette image, lui qui s'est lancé dans la course présidentielle en affirmant être le représentant de «l'aile démocrate du Parti démocrate». Il n'a pourtant pas tout à fait été, comme gouverneur du petit Vermont de 1991 à 2002,

VOIR PAGE A 10: DEAN

■ De la colère à la modération, page B 1



### Surplus de 251 millions pour les commissions scolaires

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

**A**lors qu'elles continuent de dénoncer des compressions de 90 millions liées au dernier budget, les commissions scolaires du Québec présentaient en juin dernier des surplus de 251 millions de dollars qui dorment dans leurs coffres.

Selon les données fournies au *Devoir* par le ministère de l'Éducation (MEQ), 90 % des 72 commissions scolaires affichaient au 30 juin dernier un surplus, oscillant entre 41 000 \$ (CS de la Baie-James) et 17,8 millions (CS de la Pointe-de-l'Île). Quatorze d'entre elles ont un excédent budgétaire qui dépasse les cinq millions de dollars, dont six avec des bas de laine de plus de 10 millions.

Au moment où plusieurs organismes publics se préparent à défilier fin janvier devant le ministre des Finances, Yves Séguin, lors des consultations prébudgétaires, les commissions scolaires auront-elles du mal à convaincre le gouvernement de leur verser la hauteur des coûts de système qu'elles réclament et d'éviter les «compressions» qu'elles dénoncent toujours?

«La moitié de ces surplus sont carrément fictifs», affirme le directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Réjean Morel. «Il y a des explications à ce phénomène que nous connaissons cette année, et c'est ce que nous allons démontrer au ministre Séguin.»

Une partie du mémoire qu'a préparé la FCSQ en vue des consultations prébudgétaires concerne justement la hauteur de ces surplus, anormalement élevés cette année. «Généralement, nous avons des surplus de 100, 150 millions de dollars, ou l'équivalent de 2 % de notre budget», explique Réjean Morel, directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). «Cette année, ils sont beaucoup plus élevés et on craint de payer pour cela.»

Les 72 commissions scolaires qui représentent les 3000 écoles des réseaux primaire et secondaire gèrent un budget de 8,7 milliards de dollars, dont sept milliards versés en subventions par Québec. Les données du MEQ montrent que huit des 72 commissions scolaires présentaient en juin dernier un déficit

«Dans les hôpitaux, les universités, les CLSC, il n'y a pas d'élus, et ils ont des déficits. Je pense que la démocratie mène à la prudence.»

VOIR PAGE A 10: SURPLUS

## LE MONDE



### Alerte à la grippe du poulet

*Taiwan et le Vietnam abattent des milliers de bêtes; le Japon et la Chine sur un pied d'alerte*

■ À lire en page A 8

### Québec coupe les vivres à la SGF

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

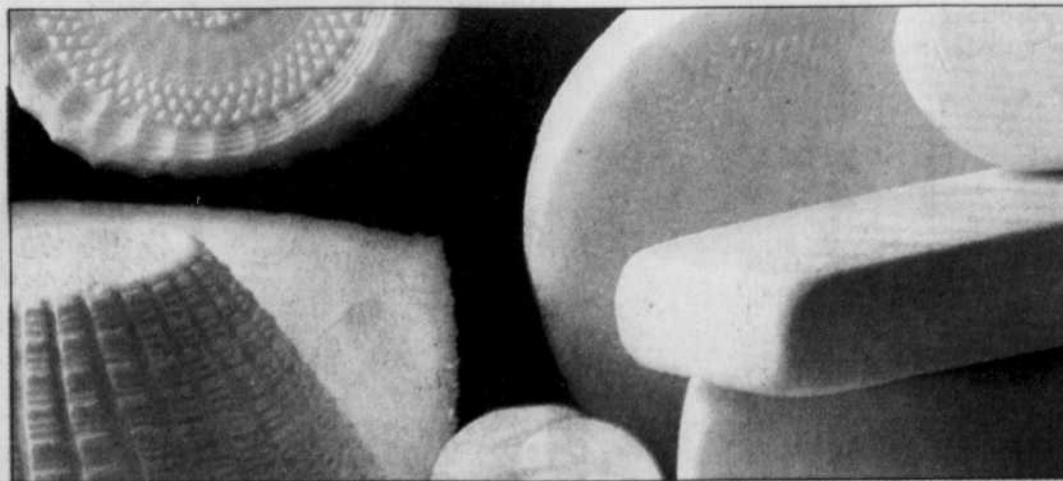
**L**e gouvernement Charest n'a pas l'intention d'investir un seul dollar de plus dans la Société générale de financement (SGF). Pour combler ses besoins financiers à court terme de 200 millions, la société d'État devra liquider des éléments de son actif.

C'est ce qu'a indiqué le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, dans une entrevue qu'il a accordée au *Devoir*, hier, à ses bureaux de Montréal. La SGF «a suffisamment de capital. Le gouvernement n'a plus l'intention d'en rajouter», a assuré M. Audet. Selon le ministre, la SGF est

«capable d'utiliser le "leverage" qu'elle a dans ses participations de son capital. On a mis beaucoup d'argent du secteur public là-dedans».

Michel Audet n'a donc pas l'intention de suivre une des recommandations faites par le groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque et visant la SGF. Dans son rapport remis à la mi-décembre, le groupe présidé par Pierre Brunet suggérait que la SGF recentre ses activités dans les grands projets de 100 millions et plus, sauf dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la foresterie et des mines, où elle détient une expertise éprouvée.

VOIR PAGE A 10: SGF



La société d'État possède des titres facilement monnayables, cotés en Bourse, comme Domtar, Ro-Na ou Saputo.

### Guerre des nerfs entre un maire, deux cols blancs et huit cols bleus

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

**À** Saint-Gabriel-de-Brandon, dans Lanaudière, la grève menée depuis septembre dernier par les dix employés municipaux a pris l'allure d'une guerre des nerfs que se livrent le maire et le syndicat. Mais les citoyens de cette municipalité de 3000 habitants commencent à perdre patience, eux qui doivent composer avec des rues mal déblayées et parsemées de nids-de-poule. Ils comprennent mal qu'après tout ce temps, les deux parties ne soient toujours pas parvenues à s'entendre.

En mai dernier, la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon avait conclu une entente de principe avec le Syndicat des employés municipaux pour le renouvellement de la convention collective des huit cols bleus et des deux cols blancs à l'emploi de la Ville. Les deux parties croyaient l'affaire réglée et avaient promis d'entériner l'accord au retour des vacances.

Mais ils étaient trop optimistes. Le 4 septembre, les dix syndiqués ont déclenché une grève qui, quatre mois plus tard, ne semble pas vouloir se régler. Les citoyens en ont marre. «La grève, les gens en parlent beaucoup et ils sont tannés. Ils ont peur que ça nuise au tourisme», relate Nicole Boyer, copropriétaire de l'auberge Le Saint-Gabriel. «Et je pense que les trois quarts des gens ne savent pas ce qui est au centre du conflit.»

Les citoyens de Saint-Gabriel-de-Brandon commencent à perdre patience

VOIR PAGE A 10: MAIRE

## INDEX

Annonces.....	A 6	Idées.....	B 5
Avis publics.....	C 6	Monde.....	A 8
Bourse.....	C 2	Mots croisés.....	C 7
Carrières.....	C 3	Météo.....	C 7
Décès.....	A 6	Perspectives.....	B 1
Économie.....	C 1	Société.....	B 6
Éditorial.....	B 4	Sports.....	C 9



# • LES ACTUALITÉS •

GARDERIES

## Cinq autres jours de grève sont déjà prévus

Les parents de 20 000 enfants ont dû se débrouiller sans service de garde hier

TOMMY CHOUINARD  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Les parents du Québec doivent s'attendre à ce que les centres de la petite enfance (CPE) ferment de nouveau leurs portes au cours des prochains mois. Plus de 2000 des 6500 éducatrices affiliées à la CSN se sont réunies hier à Québec et ont approuvé à 87 % la création d'une banque de cinq journées d'étude qui pourront être déclenchées d'ici à ce qu'un règlement sur l'équité salariale soit conclu avec le gouvernement Charest.

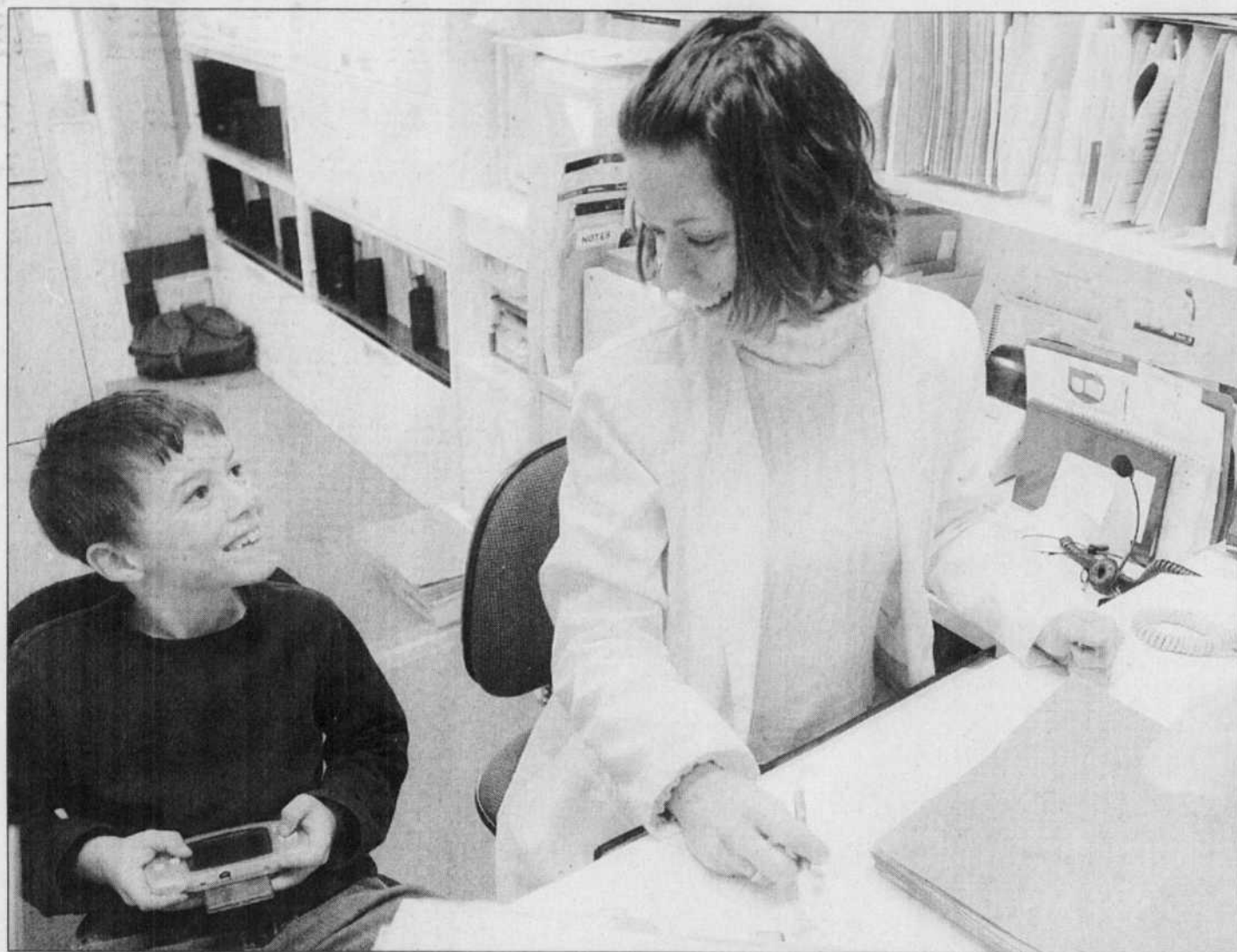
«On a toujours permis au gouvernement de s'ajuster, mais là, c'est évident qu'on est à considérer une augmentation des moyens de pression», a lancé la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, lors d'une conférence de presse hier.

La CSN dispose d'une autre banque de journées d'étude qui a été approuvée l'année dernière et qui n'a pas encore été épuisée. Des quatre journées d'étude de cette banque, deux ont été utilisées à ce jour, c'est-à-dire hier et le 26 septembre dernier. Les membres ont donc donné le pouvoir à la CSN de déclencher au total sept journées d'étude pour faire pression sur le gouvernement, qu'ils accusent de négliger le dossier de l'équité salariale.

Qu'à cela ne tienne, plus de 2000 éducatrices affiliées à la CSN ont eu beau manifester hier devant le parlement dans le cadre de leur journée d'étude, qui a mené à la fermeture de 340 garderies et au congé forcé de 20 000 enfants, rien n'y a fait. Québec laisse à la Commission sur l'équité salariale et à un comité conjoint où il ne siège pas le soin de parvenir à un règlement sur l'équité salariale dans ce secteur.

### Clauses irréalistes

Ainsi, le gouvernement Charest n'entend pas honorer un engagement pris par le gouvernement précédent en ce qui concerne le



Catherine Laurin a dû emmener son fils, Maxime Vincent, à son travail hier puisque la garderie était fermée.

règlement de cette question.

La ministre déléguée à la Famille, Carole Thériault, juge «irréalistes» les clauses contenues dans la lettre signée sous le gouvernement précédent entre la CSN, la CSQ, l'Association québécoise des CPE et le ministère de la Famille et de l'Enfance. Cette lettre, signée le 28 mars 2003, soit pendant la campagne électorale, prévoit que le gouverne-

ment fixe une date de mise en application de l'équité salariale avant le 15 juin 2003. «C'est complètement irréaliste. Il y a des étapes à franchir avant, et il faut les faire», a répondu la ministre, qui déplore le recours à des moyens de pression.

L'intransigeance du gouvernement laisse croire au déclenchement prochain d'autres journées d'étude. «Le gouvernement se senti-

rait légitimé de ne pas payer des intérêts sur la dette contractée avec la banque XYZ parce que ces emprunts ont été contractés sous le gouvernement précédent? Pourquoi deux poids, deux mesures? Pourquoi, quand il s'agit des femmes, le gouvernement peut-il se permettre de violer toutes les ententes?», a lancé la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, lors d'une conférence de presse hier.

Le ministre Thériault estime que le comité conjoint, formé de la CSN, de la CSQ et de l'Association des CPE, travaille pour parvenir à une entente qui sera ensuite soumise à la Commission sur l'équité salariale qui, elle, approuvera un règlement sur les modalités de mise en application. C'est seulement à cette étape que le gouvernement se mêlera du dossier pour calculer les ajuste-

ments salariaux et déterminer des modalités de paiement. Québec aura deux ans pour compléter cette démarche.

«Là, on pourra dire qu'on accélère le processus, mais pas avant. On ne peut pas dire qu'on se traîne les pieds en ce moment. On ne peut pas faire autrement car il y a un travail qui doit être fait», a expliqué la ministre. Pour le moment, le comité conjoint étudie les emplois majoritairement masculins équivalents, une étape passablement ardue. «Et les échanciers à ce niveau sont respectés», a précisé Mme Thériault.

Les syndicats revendiquent aussi la création d'une table de négociation pour négocier les aspects financiers des conventions collectives des éducatrices des CPE. Carole Thériault estime qu'une telle table ne doit pas être créée puisque «l'employeur des éducatrices, ce sont les CPE, pas nous».

La CSN souhaite négocier avec le gouvernement puisque «c'est lui qui signe les chèques, c'est lui qui donne les subventions aux CPE dont les revenus sont plafonnés, c'est lui qui peut parler d'argent», a-t-on dit au Devoir. «On ne peut pas procéder à une négociation sans avoir l'aval du gouvernement quant aux engagements financiers qui peuvent être contractés. On entretient, par-delà notre impatience, beaucoup d'inquiétude sur ce que vise le gouvernement du Québec», a affirmé Claudette Carbonneau.

L'Association québécoise des CPE dit comprendre «l'impatience et l'inquiétude» de la CSN mais estime que les moyens de pression sont prématurés puisque «les travaux liés à la démarche d'équité salariale se poursuivent», a noté sa présidente, Hélène Potvin.

Le salaire moyen d'une éducatrice en service de garde est de 15,50 \$ l'heure. La présidente de la CSN reconnaît qu'un règlement sur l'équité salariale engagera des «sommes considérables» pour le gouvernement mais qu'il s'agit de réparer «une injustice historique».

EN BREF

### Brrrrr!

(PC) — L'Hôtel de glace a ouvert officiellement ses portes, jeudi soir, par un temps à ne pas laisser dehors un invité. «On est bien à l'intérieur», n'a pu s'empêcher de dire le directeur du marketing de la Société des établissements de plein air du Québec, Claude Beau-doin, en pénétrant dans le gigantesque igloo de 3000 mètres car-

rés. «Et je suis certain qu'on sera encore mieux lorsque le froid qu'on connaît aura diminué.» Visité par plus de 160 000 curieux les deux derniers hivers, l'Hôtel de glace a séduit 7500 personnes qui y ont passé une nuit. Les adultes doivent déboursier 14 \$ pour une visite alors que les étudiants et les aînés paient 2 \$ de moins. Les enfants sont admis au coût de 7 \$. Le forfait familial revient à 36 \$.

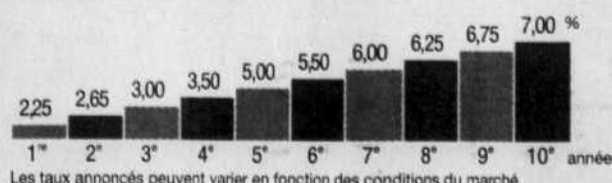
## Le futur sans conditionnel :

# 1 800 463-5229

### REER

Obligations  
à taux progressif

Capital garanti à 100 %.  
Taux avantageux garantis pour 10 ans.  
Remboursables sans pénalité, chaque année,  
à leur date anniversaire.  
Achat à partir de 100 \$.



BONI DE

# 1%

la première année  
pour les nouveaux  
fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,  
et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.  
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h,  
et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.  
Visitez le [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

Épargne  
Placements

ACTUEL 5  
Depuis 20 ans

### SOLDE - JANVIER

## 20% à 50%

Marchandise en inventaire

Canapé-lit  
Causeuse et sofa

Sur rendez-vous  
(514) 335-0705

\* Nouveau service

Pour la vente ou l'achat de votre propriété, vous pouvez nous joindre au :  
Cell. (514) 952-9973

LE DEVOIR

# POLITIQUE

## Les grandes villes veulent traiter d'égal à égal

Elles demanderont un statut de gouvernement autonome

ALEXANDER PANETTA  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Irritées par leur statut inférieur d'entités relevant des gouvernements provinciaux, les grandes villes canadiennes entendent rassembler leurs énergies, la semaine prochaine, pour demander d'être reconnues en tant que gouvernements autonomes. Elles réclameront avec ce statut leur propre siège lors des rencontres fédérales provinciales.

C'est à Toronto jeudi et vendredi prochains que les maires ou conseillers municipaux de neuf des 10 plus grandes villes canadiennes se concentreront sur la question. Les villes se plaindent depuis des années de ce que leurs limites de pouvoir mettent les dossiers du logement et des infrastructures à la merci des gouvernements provinciaux, puisque les municipalités sont des «créatures» provinciales au Canada.

Les villes feront ainsi connaître leurs doléances juste avant le discours du Trône du premier ministre Paul Martin, le 2 février. Elles vont demander davantage de financement de la part du fédéral et un peu plus de respect de la part des provinces, a affirmé une conseillère municipale torontoise.

«Il n'y a pas d'empêchement constitutionnel et pas de raison pour laquelle nous ne pourrions pas le faire», a expliqué Olivia Chow. «Être reconnu comme un niveau de gouvernement voudrait dire que nous avons un vrai partenariat avec les gouvernements fédéral et provinciaux.»

Les questions urbaines ont obtenu l'attention de l'ensemble du pays durant la campagne à la direction du Parti libéral du Canada, lorsque Paul Martin a promis une nouvelle entente avec les villes prévoyant à leur intention une partie de la taxe fédérale sur l'essence, qui rapporte quelque 4,5 milliards.

Le premier ministre paraît maintenant moins attaché à cet engagement mais il a suscité des espoirs dans les maires à travers le pays en disant qu'il voulait res-

pecter l'engagement de leur donner un coup de main.

M. Martin se fera rappeler son engagement par les représentants de Toronto, Montréal, Vancouver, Edmonton, Regina, Winnipeg, Ottawa, Halifax et Québec la semaine prochaine. Calgary a refusé de participer à la rencontre.

Mme Chow a précisé que les villes vont aussi demander une exemption totale de TPS pour les achats municipaux (elles ne payent actuellement que 57 % de la taxe), de même que 5 cents par litre de la taxe fédérale sur l'essence. Elles demanderont aussi que le fonds fédéral pour les infrastructures de 1,5 milliard leur soit remis immédiatement.

Le Québec n'a pas attendu que la rencontre des villes ait lieu avant de réagir. «Il n'est pas question que le Québec cède quelque partie que ce soit de sa juridiction», a affirmé hier le porte-parole du ministère des Affaires municipales, Stéphane Gosselin. «Et ces juridictions incluent le fait d'être le seul intermédiaire à la table avec le gouvernement fédéral.»

M. Gosselin a aussi dit qu'il ne serait pas juste d'accorder un statut spécial aux plus grandes villes alors que les plus petites n'y auraient pas droit.

Jeudi, le ministre québécois responsable du dossier, Jean-Marc Fournier, a d'ailleurs fait parvenir une lettre aux maires de Montréal et de Québec leur rappelant qu'ils n'ont pas le droit de négocier directement avec Ottawa.

Selon Nelson Wiseman, un professeur de l'Université de Toronto, les villes ne peuvent s'attendre, au mieux, qu'à avoir leur place lors de rencontres entre les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les municipalités.

L'article 92 de la Constitution canadienne place les villes sous juridiction provinciale. «Les provinces décident de tout, des limites territoriales des villes jusqu'aux taxes qu'elles peuvent percevoir», a affirmé M. Wiseman. «Et c'est impossible à changer. Personne ne veut abandonner des pouvoirs.»

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Les élus défusionnistes de l'île de Montréal évoquent la possibilité d'utiliser des fonds publics pour promouvoir leur cause en vue des référendums qui se dérouleront à l'automne. Ils estiment que, si le maire Gérard Tremblay se permet de dépenser les taxes des contribuables pour défendre la nouvelle ville de Montréal, ils devraient avoir le droit de faire de même dans leurs arrondissements respectifs pour promouvoir les défusions.

À l'occasion d'une rencontre de l'Association des élus pour la défusion tenue mercredi dernier dans l'arrondissement de Kirkland, la mairesse de l'arrondissement de Mont-Royal, Suzanne Caron, a lancé une discussion sur les dépenses liées aux campagnes entourant les défusions. «On s'est questionnés sur la légitimité ou la légalité du type de dépenses que l'administration montréalaise a engagées [pour contrer les défusions]. On s'est demandé si nous aussi on pourrait faire la même chose», relate Mme Caron.

Jusqu'à maintenant, précise-t-elle, l'ensemble des élus défusionnistes se sont donné pour mot d'ordre de ne pas utiliser les fonds publics pour financer les campagnes sur les défusions, mais la question de l'équité entre les forces en présence se pose, selon elle.

Dans l'arrondissement de Pointe-Claire, les élus ont toujours pris soin de faire la distinction entre leur rôle de conseiller municipal et leur engagement en faveur des défusions, affirme le maire de l'arrondissement de Pointe-Claire, Bill McMurchie. Mais compte tenu des moyens importants dont dispose l'administration du maire Tremblay, les élus défusionnistes pourraient être tentés par l'idée de consacrer une partie des taxes des contribuables à leur cause, reconnaît-il: «C'est évident que ça remet en question l'approche que nous avons adoptée. L'argent que M. Tremblay utilise vient des citoyens de Pointe-Claire.»

Suzanne Caron n'est toutefois pas convaincue qu'il soit légitime pour son arrondissement d'agir de la sorte puisque les résidents du secteur de Glenmount — issus de l'ex-Montréal mais dont le territoire a été annexé à l'arrondissement de Mont-Royal lors des fusions — sont opposés aux défusions et ils représentent 10 % de la population. «Les taxes de ces citoyens-là ne devraient pas servir

## Des fonds publics pour prôner la défusion?

Les élus défusionnistes songent à prendre une partie des fonds dévolus aux arrondissements pour mener leur campagne



SHAUN BEST, ARCHIVES REUTERS

à une campagne pour une défusion. Pour moi, c'est immoral et c'est peut-être même illégal», indique-t-elle.

Les élus ignorent si l'utilisation de fonds publics pour la promotion des défusions est légale et l'Association des élus pour la défusion envisage de mandater un avocat pour analyser cette

question. Mais ils signalent que, même si c'était le cas, leur marge de manœuvre serait bien mince puisqu'ils considèrent déjà insuffisante la dotation dont ils disposent pour assurer les services à la population.

**Études sur les défusions**  
L'association, qui regroupe les

élus (ou ex-élus) de 17 ex-municipalités de l'île de Montréal, compte par ailleurs financer ses propres études sur les impacts fiscaux et financiers des défusions. Ces études seront confiées à des experts indépendants. Elles feront contrepoids à celles que réalisera le gouvernement et qui risquent d'être plutôt favorables aux mégavilles, signale l'ex-maire de Westmount et porte-parole de l'association, Peter Trent. «Ce qui m'intéresse davantage, ce sont les coûts récurrents des défusions et les économies qu'elles permettront de réaliser à long terme, plutôt que les coûts ponctuels du processus de défusion», explique-t-il.

M. Trent indique que ces études seront complétées en mars ou en avril, à temps pour l'ouverture des registres prévue au mois de mai. Mais il refuse de dire combien elles coûteront, tout comme il refuse de dévoiler l'ampleur des budgets dont disposent les défusionnistes, qu'il s'agisse des élus ou des comités de citoyens. Il se contente de dire que les sommes disponibles représentent quelques «centaines de milliers de dollars» et qu'elles proviennent de fonds récoltés lors de campagnes de financement effectuées dans les arrondissements de Saint-Laurent et de Pointe-Claire. À ce montant s'ajoute ce qui reste des 500 000 \$ qu'avait octroyés à une fondation le conseil municipal de l'ex-ville de Westmount en décembre 2000, un an avant les fusions municipales.

## Les études seront moins coûteuses que prévu

Le processus de défusion s'est enclenché cette semaine de façon concrète avec l'octroi de 42 contrats pour la réalisation des études devant mener à d'éventuels référendums à la fin du printemps.

Au total, le gouvernement du Québec déboursera 3,6 millions plutôt que les cinq millions envisagés afin de permettre aux citoyens des municipalités issues d'un regroupement forcé de connaître les avantages et les inconvénients d'un retour en arrière. Comme le prévoit la Loi sur la consultation des citoyens sur la réorganisation, le ministre des Affaires municipales a accordé les contrats selon la règle du plus bas soumissionnaire.

À Montréal, où ce dossier est explosif, l'analyse des conséquences et des coûts de la défusion de l'île a été confiée à la firme-conseil Secor, dont les accointances libérales sont de notoriété publique. Deux des principales têtes dirigeantes de la

firme, Marcel Côté et Yvan Allaire, sont des stratèges libéraux de longue date. Aussi, l'organisateur de la campagne électorale du PLQ en 1998, Alain Cousineau, qui était le patron de Secor, a récemment été nommé à la présidence de Loto-Québec.

Outre ce contrat de 400 000 \$ pour Montréal, Secor mènera les études pour les agglomérations de Longueuil (198 000 \$) et Trois-Rivières (149 000 \$) ainsi que pour Terrebonne. La filiale de Secor, Taktik/Zins Beauséne et associés, a décroché six autres contrats pour des municipalités moins peuplées (Saint-Jérôme et Rimouski, entre autres).

Les comptables Raymond Chabot Grant Thornton ont hérité des dossiers des villes de Québec (354 000 \$), de Sherbrooke (225 000 \$) et de Lévis (235 000 \$). L'analyse des villes de Gatineau (225 000 \$) et de Saguenay

(249 000 \$) échoit au Groupe-conseil Roche. Cette firme, à laquelle Sam Hamad était associé avant de devenir ministre des Ressources naturelles, a décroché 15 autres contrats pour des municipalités de moins de 10 000 habitants ainsi que pour des municipalités de 10 000 à 100 000 habitants.

Dans ce dernier groupe, le coût des contrats accordés varie de 38 000 \$ à 95 000 \$. L'étude la moins coûteuse concerne Sainte-Marguerite-Estérel, où la firme Étude économique Conseil éclairera la situation pour 14 000 \$.

Toutes ces analyses doivent être complétées dans les prochains mois afin que le ministre des Affaires municipales puisse les rendre publiques avant l'ouverture des registres. Les citoyens seront appelés à se prononcer sur la tenue d'un référendum entre le 2 mai et le 15 juin.

Kathleen Lévesque

Culture et télé  
pour ne rien manquer

L'AGENDA  
chaque samedi

SOLDE ANNIVERSAIRE

MARIETTE CLERMONT

OFFRE DES SOLDES  
BIEN RÉELS SUR LES  
MOBILIERS DE SALON,  
DE SALLE À MANGER,  
DE CHAMBRE À COUCHER  
ET SUR UNE FOULE  
D'ACCESSOIRES.

mariette  
clermont

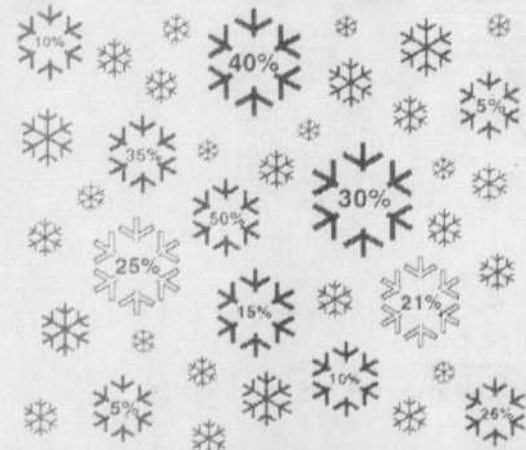
Aussi beau que vous l'imaginez... moins cher que vous le croyez.

MONTREAL : 6255 ST-HUBERT (514) 273-7711 • 2020 UNIVERSITY (514) 845-7296 • LAVAL : 2300 BOUL. LE CORBUSIER (514) 382-6870  
www.marietteclermont.com

La galerie ART SÉLECT  
Importateur de meubles exclusifs de France

La tradition adaptée à notre vie moderne.

SOLDE



D'HIVER

Du 17 au 31 janvier

100, avenue Laurier Ouest, Montréal (Québec) H2T 2N7  
(514) 273-7088 • www.artselect.ca

## • LES ACTUALITÉS •

### Cotler ne se mêlera pas des discussions au sujet de Maher Arar

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral de la Justice, Irwin Cotler, a annoncé hier qu'il se retirerait des discussions du cabinet sur l'affaire Maher Arar, ce Canadien déporté en Syrie par les autorités américaines en raison de soupçons de terrorisme.

Avant d'être nommé ministre, M. Cotler, un avocat spécialisé dans la défense des droits de la personne, avait fourni gratuitement des conseils juridiques à M. Arar et à sa famille.

«J'avais soumis la question [...] au conseiller en éthique» du premier ministre, a expliqué Irwin Cotler lors d'un point de presse à Ottawa. «Il m'est revenu en m'affirmant qu'il ne voyait pas de conflit d'intérêts dans mon travail. Pas plus d'ailleurs que je ne voyais moi-même de conflit d'intérêts.»

Le ministre a néanmoins reconnu que son rôle de conseiller juridique pour M. Arar pouvait créer une apparence de conflits d'intérêts. Il a donc écrit au greffier du Conseil privé pour l'informer qu'il se retirait désormais des discussions et de la prise de décisions dans le dossier.

«Après réflexion, je suis arrivé à la conclusion que la chose prudente à faire était de n'être plus impliqué, de quelque façon que ce soit, à l'égard de ce cas», a déclaré M. Cotler, en précisant qu'il n'avait eu accès à aucun document gouvernemental sur l'affaire.

Maher Arar, un ingénieur d'Ottawa né en Syrie, a été déporté dans son pays natal par les autorités américaines alors qu'il se trouvait à New York, en septembre 2002. Il nie être un «terroriste» et réclame désormais la tenue d'une enquête publique sur le rôle du gouvernement canadien

dans sa déportation en Syrie, où il dit avoir été torturé pendant plus d'un an.

M. Arar n'a pas tardé à déplorer le geste du ministre Cotler.

«Si le ministre de la Justice se retire des discussions sur mon cas, qui s'assurera que justice sera rendue pour moi et ma famille?» a demandé l'homme de 33 ans dans un communiqué.

Selon Alex Neve, secrétaire général d'Amnistie internationale au Canada, l'affaire Arar représente «une des questions les plus significatives à laquelle font face les Canadiens et leur gouvernement aujourd'hui en matière de justice».

«Il est alarmant et décevant que [Irwin Cotler] ait maintenant décidé de s'abstenir des discussions gouvernementales portant sur la sauvegarde des droits humains dans cette affaire», a-t-il ajouté.

«Que le ministre de la Justice se récuse entièrement de toute discussion dans le dossier nous apparaît comme une abdication de ses responsabilités», a renchéri une porte-parole du Comité d'appui à Maher Arar, Kerry Pither.

Des responsables canadiens et américains ont soutenu, sous le couvert de l'anonymat, qu'ils étaient certains que M. Arar s'était entraîné dans un camp «terroriste» en Afghanistan. La Gendarmerie royale du Canada enquête présentement sur ces informations.

Ottawa a déjà laissé entendre que Washington avait fait une erreur en déportant Maher Arar. Plus tôt cette semaine, le premier ministre canadien Paul Martin et le président américain George W. Bush ont convenu qu'à l'avenir, les deux pays se préviendraient mutuellement avant de déporter l'un de leurs citoyens dans un pays tiers.

### Hausse de 15 ¢ du salaire minimum

Un compromis entre l'intérêt des travailleurs et celui des entreprises, selon le ministre du Travail

TOMMY CHOINARD  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Le gouvernement Charest estime que la hausse du salaire minimum de 30 ¢ au cours des 16 prochains mois représente un juste compromis entre le maintien de la compétitivité des entreprises et la protection du pouvoir d'achat des travailleurs à faible revenu.

«Ça permet aux entreprises de bien absorber une telle augmentation et ça permet aux travailleurs de couvrir la hausse du coût de la vie», a affirmé le ministre du Travail, Michel Després, lors d'une conférence de presse hier. Il a annoncé que le salaire minimum passera de 7,30 \$ à 7,45 \$ l'heure le 1<sup>er</sup> mai 2004 et de 7,45 \$ à 7,60 \$ le 1<sup>er</sup> mai 2005. Ces deux hausses successives de 15 ¢ s'appliqueront aussi aux travailleurs à pourboire, dont

le salaire s'élèvera à 6,70 \$ le 1<sup>er</sup> mai 2004 et à 6,85 \$ le 1<sup>er</sup> mai 2005.

Il s'agit de deux augmentations de 2 %. Le ministre a plaidé que cette majoration est proportionnelle à la hausse du coût de la vie. L'indice des prix à la consommation, qui s'est élevé à 2 % en 2002 et à 2,5 % en 2003, devrait se fixer à 1,4 % en 2004 et à 1,8 % en 2005, selon les prévisions. «On maintient une moyenne», a noté le ministre.

Michel Després se défend bien d'annoncer une hausse du salaire minimum pour redorer le blason de son gouvernement au moment où sa popularité chute radicalement et où ses relations avec les centrales syndicales sont tendues. «La décision n'est pas prise en se demandant si le ministre du Travail va être plus populaire. Chaque année, un gouvernement se pose la question s'il doit modifier le salaire minimum. Et on a fait l'exercice»,

a-t-il répliqué tout en précisant que la décision du conseil des ministres a été prise mercredi.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) salue la hausse du salaire minimum mais exige d'autres mesures lors du prochain budget afin de permettre aux bas salariés de couvrir les hausses de frais annoncées au cours des derniers mois, par exemple dans les services de garde et les transports en commun.

«Le ministre a l'air parti sur un petit train: 15 ¢, 15 ¢, 15 ¢. Je trouve qu'on est loin de travailler à régler la question de la pauvreté au Québec. Tant mieux s'il y a une hausse, mais il ne faudrait pas en venir à régler la pauvreté avec des pinottes. Ce serait dérisoire», a pour sa part affirmé la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Selon Richard Fahey, de la Fédération canadienne de l'entreprise in-

dépendante, il s'agit d'une hausse «raisonnable» qui ne nuira pas aux petites et moyennes entreprises.

Un peu moins de 6 % des travailleurs sont rémunérés au salaire minimum. Ces 200 000 personnes, principalement des femmes (62,4 %), sont âgées de moins de 24 ans (60 %) et non syndiqués (90 %). Elles œuvrent dans les secteurs du commerce au détail, de l'hébergement et de la restauration. Ce n'est pas un hasard si les deux augmentations entreront en vigueur un 1<sup>er</sup> mai puisqu'il s'agit de la Fête internationale des travailleurs.

Cette hausse totale de 30 ¢ permet au Québec de conserver le quatrième rang au chapitre du salaire minimum, derrière le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. La dernière augmentation du salaire minimum remonte à janvier 2003.

### Le NPD tente aussi de recruter Axworthy

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, essaie de recruter l'ancien ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, ainsi que plusieurs autres libéraux influents, dans l'espoir de les détourner d'une formation qu'il considère trop à droite depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre Paul Martin.

M. Layton affirme qu'il a tendu la main à plus d'une demi-douzaine

de libéraux sensibles aux idées de gauche. Il a aussi sollicité leurs organisateurs électoraux dans le but de les recruter. Son récent appel lancé à l'ex-vice-première ministre Sheila Copps — opposée au ministre des Transports, Tony Valeri, qui tente de lui ravir sa circonscription du secteur de Hamilton — fait partie d'une stratégie plus vaste, a indiqué M. Layton.

«En ce moment, j'appelle plusieurs personnes pour leur dire que notre porte leur est ouverte et pour leur demander des conseils, le tout

sans obligation de leur part», a déclaré le chef néo-démocrate.

Lloyd Axworthy, qui a récemment accepté un poste de recteur à l'université de Winnipeg, a préféré ne pas changer de parti, a fait savoir M. Layton, qui espère cependant pouvoir compter sur les conseils de M. Axworthy, réputé pour avoir contribué à l'élaboration d'un traité international contre les mines antipersonnel.

«Nous avons partagé notre point de vue sur la direction [du Parti libéral] mais nous avons plus particuliè-

rement discuté de [la politique de défense antimissile] et de la conduite des dossiers internationaux», a dit M. Layton. J'espère pouvoir le consulter sur ces questions, au même titre que le gouvernement devrait le faire lui aussi, ce qui ne semble toutefois pas être le cas en ce moment.»

M. Axworthy n'était pas disponible pour émettre des commentaires hier.

M. Layton n'a pas voulu nommer les députés libéraux, anciens et actuels, qu'il a aussi sollicités récemment.

### La frontière américaine reste fermée

PRESSE CANADIENNE

Washington — Le ministre canadien de l'Agriculture, Bob Speller, a affirmé, hier, que le Canada et les États-Unis reprendront bientôt le commerce de bétail vivant, sans toutefois préciser dans combien de temps.

La reprise du commerce du boeuf entre les États-Unis et le Mexique contribuerait certainement à faire évoluer la situation, a indiqué M. Speller, qui a dit ne pas comprendre pourquoi la frontière américaine était toujours fermée.

«J'ai demandé à la secrétaire

américaine à l'Agriculture, Ann Veneman, de faire enquête pour savoir pourquoi la frontière demeure fermée», a dit M. Speller après sa rencontre avec Mme Veneman et le secrétaire à l'Agriculture du Mexique, Javier Usabiaga.

Ils se sont tous les trois entendus pour mettre à jour les normes internationales afin d'assurer que le commerce de bétail s'appuie sur des données scientifiques lorsqu'un cas de vache folle se présente.

Le Mexique a déjà repris ses importations de boeuf canadien en octobre mais a interdit tous

les produits bovins provenant des États-Unis, après la découverte d'un cas de vache folle dans l'État de Washington le mois dernier. Plus tard, l'origine de l'animal a été attribuée à une ferme de l'Alberta.

M. Usabiaga a déclaré que le Mexique serait disposé à rouvrir sa frontière au boeuf américain quand Washington aura adopté des mesures sanitaires qui satisfont les autorités et les consommateurs du Mexique. «La question n'est pas de savoir quand mais plutôt comment le commerce reprendra», a dit le re-

présentant mexicain.

Mme Veneman a indiqué que les autorités américaines ont déjà adopté toutes les mesures sanitaires promises, sauf le système d'identification des animaux, qui n'apparaît pas au nombre des conditions préalables à la reprise du commerce.

Le Canada subissait encore les conséquences de son propre cas de vache folle, découvert en mai, quand les États-Unis ont annoncé leur le 23 décembre. Les pertes de revenus de l'industrie bovine sont évaluées à 1,9 milliard \$ CAN.

### Fontaine



c'est tellement différent !

**SOLDES**  
DE JANVIER

Économisez de  
10% à 50% sur 100%  
de la marchandise exposée  
pendant tout le mois de janvier

9780 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, (514) 352-3913



Conservatoire de musique  
et d'art dramatique du Québec

DEMANDE D'ADMISSION  
Année scolaire 2004-2005

AU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL



Renseignements  
4750, avenue Henri-Julien, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 2C8  
Téléphone : (514) 873-4283  
poste 236  
cadm@mcc.gouv.qc.ca

Date limite d'inscription :  
le lundi 2 février 2004  
16 h 30  
Pour être admises, les personnes  
sélectionnées à la suite des  
auditions devront être titulaires  
d'un diplôme d'études collégiales.

Visitez notre site Web :  
www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire

Conservatoire  
de musique  
et d'art dramatique  
Québec

Leadership conservateur

### Vers une lutte à trois

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La course au leadership du nouveau Parti conservateur du Canada s'annonce comme une lutte à trois entre un flegmatique idéologue de droite, un conservateur ontarien toujours d'attaque et l'héritière d'un empire de plusieurs centaines de millions de dollars.

Le champ s'est rétréci hier lorsque le député allianciste Chuck Strahl, qui semblait sérieusement vouloir poser sa candidature, a finalement annoncé qu'il passerait son tour.

Il n'est pas le premier à se désister: le leader conservateur, Peter MacKay, l'avocat de Calgary Jim Prentice, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, et l'ex-premier ministre ontarien Mike Harris

ont fait de même.

Les deux seuls candidats déclarés sont l'ancien chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, et l'ancien ministre de la Santé de l'Ontario, Tony Clement.

Belinda Stronach, la dirigeante du géant des pièces d'automobile Magna International, devrait annoncer officiellement sa candidature la semaine prochaine.

M. Strahl a affirmé qu'il n'a pas été capable d'amasser l'argent et les ressources nécessaires pour organiser une candidature sérieuse.

«Malheureusement, si j'ai reçu un appui généreux de plusieurs personnes, je n'ai pas été capable d'atteindre tous mes objectifs à temps pour lancer et assurer ma candidature», a affirmé le député dans un communiqué.

M. Clement et Mme Stronach entrent dans la course avec un handicap évident face à la solidité de l'organisation de M. Harper, mais les règles du parti pourraient jouer en leur faveur. Les membres du parti voteront pour le chef de leur choix entre le 19 et le 21 mars. Chacune des circonscriptions vaudra 100 points, ce qui signifie qu'une circonscription du Québec comptant 50 conservateurs aura autant de poids qu'une circonscription albertaine de 2000 membres. Et le Québec compte davantage de circonscriptions électorales que l'Alberta et la Colombie-Britannique réunies.

Alors que les candidatures ne sont pas légion pour la direction du Parti conservateur — né de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur —, la formation a dû encaisser quelques défections de personnalités ces derniers temps.

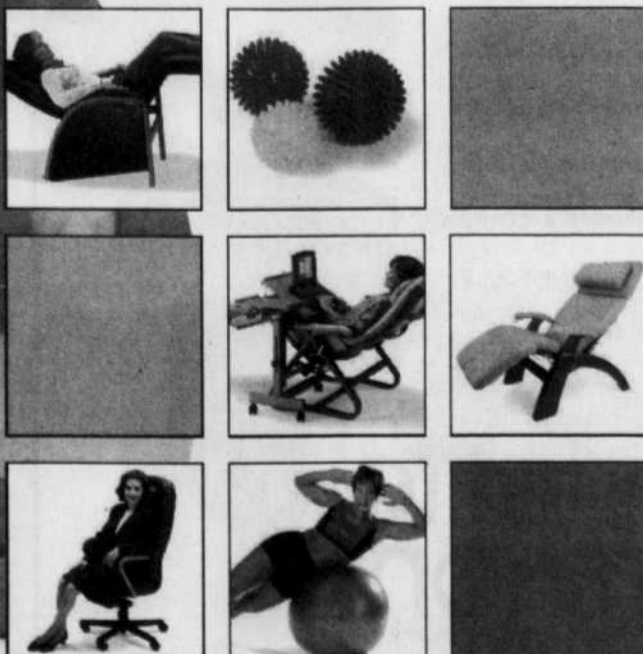
Mercredi, le député allianciste Keith Martin a annoncé qu'il quittait le parti et qu'il avait l'intention de se présenter sous la bannière libérale aux prochaines élections. La veille, le seul député du PC au Québec, André Bachand, a dit qu'il siègera comme indépendant jusqu'à déclencher les élections et qu'il quittera alors la politique.

### Boutique Tout pour le Dos

...un rendez-vous avec le confort!



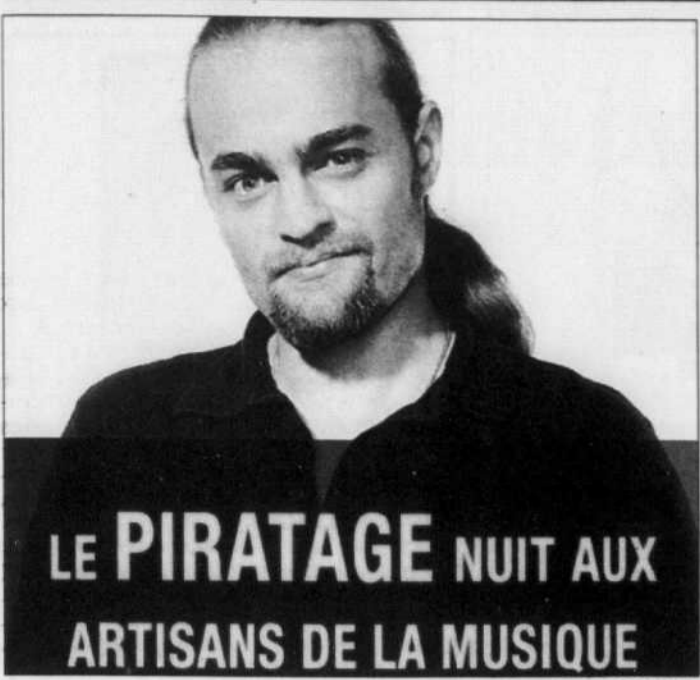
VENTE 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
Du 10 au 20 janvier 2004



Tél.: 1-800-268-1582

www.toutpourledos.com

• LES ACTUALITÉS •



**LE PIRATAGE NUIT AUX ARTISANS DE LA MUSIQUE**

ARCHIVES LE DEVOIR

Dans une première étape, une campagne publicitaire à laquelle s'était associé le chanteur Boom Desjardins incitait les consommateurs à ne pas télécharger des fichiers musicaux gratuitement et illégalement.

**Télécharger de la musique sans fausse note**

*Groupe Archambault inaugure le premier site francophone de téléchargement légal*

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

C'est maintenant fait: Quebecor a inauguré hier matin le premier site Internet francophone de téléchargement de musique légal, *archambaultzik.com*, avec une banque initiale de 15 000 chansons, que le consommateur peut télécharger au coût de 99 ¢ l'unité.

D'ici quelques semaines, Groupe Archambault promet d'offrir quelque 300 000 pièces musicales, dont 25 % seront francophones. Le portail du site Internet accorde la priorité, en matière de promotion, aux produits francophones.

Ce site de téléchargement est conçu sur le modèle des quelques sites anglophones qui sont apparus ces derniers mois dans le monde pour contrer le piratage. Le site a été inauguré hier en grande pompe dans l'entrée du principal magasin d'Archambault, rue Sainte-Catherine à Montréal, en présence du grand patron de Quebecor, Pierre Karl Péladeau.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Archambault affirme avoir conclu des ententes avec toutes les grandes multinationales de l'industrie du disque ainsi qu'avec 85 % des maisons indépendantes du Québec, mais des joueurs importants doivent encore se joindre au projet, dont Audiogram.

Et le succès réel du site demeure inconnu pour le moment. Le paiement peut s'effectuer par carte de crédit, mais le public-cible du projet, les 15-25 ans, n'a pas nécessairement l'habitude de sortir sa carte de crédit!

«Nous offrirons différentes façons de payer, par exemple des cartes prépayées qu'on pourra acheter dans nos magasins, ou encore des chèques-cadeaux», explique Natalie Larivière, présidente et directrice générale du Groupe Archambault. Autrement dit, on compte aussi sur les parents pour acheter à leurs ados des chèques-cadeaux ou des cartes prépayées plutôt que de laisser ces derniers télécharger la musique sur les sites illégaux actuellement contestés par l'industrie musicale.

Natalie Larivière ajoute qu'on souhaite vendre 70 000 fichiers musicaux par semaine. Les sommes recueillies dans le cyberspace seront réparties exactement de la même façon que dans les magasins «réels»: 70 % du montant sera redonné à la maison de disque, laquelle paie les droits d'auteur aux artistes.

Ce site de téléchargement payant est la deuxième étape d'une initiative lancée par Archambault en décembre, alors que tous les médias de Quebecor menaient une campagne de publicité contre le piratage avec différents artistes québécois.

Archambault prévoit installer dans les prochains mois des bornes de téléchargement dans ses différents magasins, pour les consommateurs qui n'ont pas accès à Internet haute vitesse chez eux. «Archambaultzik.ca» permet également de graver la pièce musicale sur un disque et de la télécharger sur un baladeur numérique ou un assistant numérique personnel.

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) a décrit le cerveau du comité antigentrification, Francis Vallée, comme un terroriste urbain, mais l'enquête qui a mené à l'arrestation du jeune homme de 20 ans révèle plutôt l'étendue de son amateurisme.

Vallée a plaidé coupable hier après-midi à cinq accusations de harcèlement criminel, méfait public, émission d'un faux message, méfait et menaces pour avoir posé huit fausses bombes, les 5 et 7 janvier, dans un geste de protestation contre l'embourgeoisement des quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Centre-Sud. Il connaîtra sa sentence à une date ultérieure.

L'enquête a démontré que Val-

lée n'avait ni le savoir-faire ni le matériel nécessaires pour fabriquer de véritables bombes. Dans son appartement de la rue Laurier, dans le quartier Rosemont, les policiers ont saisi un ordinateur, des tracts et des coupures de journaux au sujet de ses exploits. Aucune trace de substances explosives. Des vêtements retrouvés chez lui correspondent aussi aux descriptions fournies par certains témoins.

**Huit colis en deux jours**

Vallée a posé six fausses bombes le lundi 5 janvier et deux autres le mercredi suivant devant des chantiers de construction et des bureaux de vente de condominiums. Ces alertes non fondées ont mobilisé des dizaines de policiers en plus de paralyser la circulation dans Hochelaga-Maisonneuve et le Centre-Sud. Le

jeune homme avait revendiqué les attentats au nom du comité antigentrification, un groupe jusque-là inconnu des policiers et des groupes de défense des droits des locataires.

Pour l'heure, le comité antigentrification est l'affaire d'un seul homme. Mais les policiers semblent croire que Vallée a agi avec des complices. Les enquêteurs s'attendent à «des développements» dans cette affaire dès que leur travail d'analyse sera complété.

**Un amateur**

Robert Chartrand, commandant à la division des crimes économiques et des incendies criminels au SPVM, a attribué à Francis Vallée le premier «attentat terroriste urbain». «C'est relativement nouveau chez nous», a-t-il dit hier en conférence de presse.

Le terroriste urbain en question

a laissé une longue trainée de preuves sur son passage, à commencer par des empreintes digitales sur les tracts et communiqués de revendication retrouvés sur les lieux de ses délits. Comme le jeune homme avait déjà un dossier judiciaire pour des infractions commises auparavant, il était fiché, avec empreintes, dans la base de données du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ). Vallée a en outre envoyé des communiqués de presse, avec une adresse de courriel, à certains médias. Une perquisition a permis aux enquêteurs de fouiller un ordinateur de la station Info 690, qui avait reçu le document en question, et de retracer l'origine du courriel. La perquisition chez Vallée a permis de compléter le travail d'enquête. Le jeune homme ne semblait pas être surpris de son arrestation.

Comité antigentrification

**Arrêté, le poseur de fausses bombes reconnaît sa faute**

**Le détecteur de plagiat mécontente des étudiants**

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un étudiant de l'université McGill a refusé de soumettre ses travaux à un détecteur de plagiat informatisé, arguant que l'exercice fait en sorte que les étudiants sont considérés comme des tricheurs jusqu'à ce qu'ils soient innocents.

Le logiciel, destiné à contrer la prolifération des sites Internet encourageant la triche, balaie le travail d'un étudiant à la recherche de passages «volés» en le comparant à des documents disponibles sur Internet.

Ce programme, appelé Turnitin, est utilisé par 28 des 90 universités canadiennes. Toutefois, son utilisation est souvent volontaire.

Jesse Rosenfeld, 19 ans, originaire de Toronto, a protesté, refusant de soumettre ses travaux de la session d'automne au détecteur et obtenant ainsi la note zéro pour chacun d'eux.

Le cours de deuxième année en développement économique était un des cours qui faisaient partie l'automne dernier d'un projet-pilote de l'université McGill visant à tester le logiciel mis au point en Californie en 1997.

Mais cette semaine, après deux mois, le professeur a renversé sa décision et accepté de corriger les travaux sans avoir recours au détecteur. Le jeune Rosenfeld a obtenu les notes C+ à B+.

«Je suis heureux des notes, mais franchement, je suis insulté. L'université viole les droits des étudiants avec ce logiciel qui présume de leur culpabilité jusqu'à ce qu'il soit démontré qu'ils sont innocents», a affirmé Jesse Rosenfeld.

Turnitin demande que l'étudiant lui-même envoie son travail ou son rapport de laboratoire sur le site <http://www.turnitin.com> et un «rapport d'originalité» est retourné au professeur avec le travail. Le système inscrit alors le travail dans sa banque de données pour des comparaisons futures, une chose à laquelle Jesse Rosenfeld s'oppose également «parce que cela équivaut à utiliser le travail des étudiants pour gonfler les profits de l'entreprise».

Turnitin demande que l'étudiant lui-même envoie son travail ou son rapport de laboratoire sur le site <http://www.turnitin.com> et un «rapport d'originalité» est retourné au professeur avec le travail. Le système inscrit alors le travail dans sa banque de données pour des comparaisons futures, une chose à laquelle Jesse Rosenfeld s'oppose également «parce que cela équivaut à utiliser le travail des étudiants pour gonfler les profits de l'entreprise».

Selon Joel Duff, de la section ontarienne de la Fédération canadienne des étudiants, de telles mesures sont de plus en plus communes dans les universités aux prises avec des budgets réduits.

A l'université York, à Toronto,

les étudiants ne peuvent pas être contraints à soumettre leurs travaux au détecteur. Selon la vice-présidente de l'institution, Sheila Embleton, un bon professeur peut lui-même détecter la fraude, sans cyberoutils.

Mme Embleton a indiqué que d'après elle, moins d'une centaine des 1200 professeurs de York sont abonnés à Turnitin qui, notamment, ne peut pas repérer les travaux soumis par des tricheurs qui n'ont jamais été publiés sur Internet.

Quant à l'université de Toronto, elle s'est inscrite à ce service il y a deux ans après une augmentation marquée, du simple au triple, du plagiat entre 1996 et 2002. Internet a rendu la tâche facile aux étudiants qui veulent télécharger les recherches d'autres personnes.

Papeterie  
**Casse - Noisette**

*Confident de l'action présente, support des projets futurs, sauvegarde de la mémoire et rappel du passé, voilà tout ce que représente un agenda.*

Nous tenons en inventaire **L'AGENDA MODERNE, agenda MIGNON, Exacompta, etc.**

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos, albums de photos en cuir d'Italie

**SOLDE ANNUEL**  
**20% SUR TOUTE LA MARCHANDISE DU 10 AU 25 JANVIER**

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

3913 BLEU NUIT

**SOLDE**  
DU 8 AU 28 JANVIER INCLUSIVEMENT

**20 jours à 20%**

sur tous les produits que vous aimez...  
et des fins de séries à 30% et à 50%

Arthur Quentin

ARTHUR QUENTIN 3960 RUE ST-DENIS MONTRÉAL TÉL. 843.7513  
BLEU NUIT 3913 RUE ST-DENIS MONTRÉAL TÉL. 843.5702

**SOLDE D'HIVER**  
MEUBLES SÉLECTIONNÉS

**ATMOSPHÈRE**

LE PLAISIR D'ÊTRE BIEN CHEZ SOI

Living Studio  
4349, rue Saint-Denis (angle Marie-Anne) Montréal (Québec) H2J 2K9 (514) 527-1293

1037, avenue du Mont-Royal Est (angle Christophe-Colomb) Montréal (Québec) H2J 1X7 (514) 527-0077

Perfectionnez votre anglais au Canada!

**VOUS AVEZ LE GOÛT DE VOYAGER ?**

Faites connaître votre culture tout en découvrant une culture différente et en faisant l'expérience d'un travail des plus intéressants. Comment? En vous inscrivant au Programme de moniteurs de langues officielles (PMLO) pour devenir assistant de langue.

Le travail d'assistant de langue consiste à soutenir un professeur de français en organisant des activités qui favorisent la compréhension et l'expression orales auprès de jeunes du primaire et du secondaire dont la langue maternelle n'est pas le français. Pour être admissible, vous devez avoir obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) à la fin de la présente année scolaire et avoir terminé au moins une session dans une université reconnue.

Date limite d'inscription: 13 février 2004  
Pour en savoir davantage sur le Programme, il suffit de visiter le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation à l'adresse: [www.cmc.ca/olp/](http://www.cmc.ca/olp/)

**RÉMUNÉRATION**

Pour les assistants de langue à temps plein: environ 14 \$ l'heure pour un total de 13 500 \$ pour 9 mois de travail, à raison de 25 heures par semaine

Pour les assistants de langue à temps partiel: environ 14 \$ l'heure pour un total de 4 000 \$ pour 8 mois de travail, à raison de 8 heures par semaine

1+1 Programme canadien Canadian Heritage

Décroche tes rêves

Éducation Québec

ETUDIANTS D'UNIVERSITÉ

Perfectionnez votre anglais ou votre allemand en Europe!

**Devenez assistants de professeurs de français au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne**

Fonction: Soutenir un professeur de français pendant 12 heures par semaine en organisant des activités qui favorisent la compréhension et l'expression orales, en animant des groupes d'adolescents dont la langue maternelle n'est pas le français

Durée du séjour: De 8 à 9 mois, selon le pays d'affectation

Allocation: Environ 12 500 \$ pour le séjour (de 25 à 30 \$ l'heure)

Principales conditions: Étudier à temps plein dans une université québécoise; Résider en permanence au Québec; Être citoyen canadien

Date limite d'inscription: Pour le Royaume-Uni et l'Irlande: le vendredi 30 janvier 2004; Pour l'Allemagne: le vendredi 13 février 2004

Consultez le site Internet du ministère de l'Éducation: [www.meq.gouv.qc.ca/dalc](http://www.meq.gouv.qc.ca/dalc) pour obtenir plus de renseignements

Décroche tes rêves

Éducation Québec

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

# LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

# AVIS DE DÉCÈS

## CHARME & PRESTIGE

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau (514) 985-3454 • 1 800 363-0305 janadeau@ledevoir.com

*Un coin de campagne à Knowlton...*

- 80 terrains sur le golf
- Vue sur le Lac Brome
- Écurie et tennis
- Piscine et marina
- Clefs en main
- Garantie APCHQ

*Lac Brome*

Maisons modèles à visiter Tél. 450-243-6446 www.habitationinverness.com



**MONT ST-HILAIRE**  
Construite en 1880, superbe propriété renfermant une partie de l'histoire de la famille Campobelli. Vivre dans l'atmosphère du début du siècle dernier tout en étant très confortable. Salon avec plafond de 15' et gigantesque fenêtre ouverte sur la montagne et la vallée. 5 ch. à coucher, peut se transformer en B&B ou en duplex. 350 000 \$.

**Pierre Champagne 450 466-6000**  
Remax Brossard



**Fournier, Isabelle**  
1957-2004

Après une longue et courageuse lutte contre la maladie, Isabelle nous a quittés dans la sérénité ce mercredi 14 janvier 2004 à Montréal.

Modèle de générosité et de compassion, elle a su inspirer la joie de vivre à tous ceux qui ont eu la chance de la connaître. Elle laisse dans le deuil son amoureux époux René, ses enfants chéris Charles-Antoine, Rosemarie et Fannie, sa mère Hélène Lavoie (feu Élie Fournier), ses frères Luc (Rachel), Daniel, Martin (décédé 2001) et Benoît (Carole), ainsi que ses oncles et tantes : sr. Éliane, sijn, Denise, André (Denise), Michel, Ursule et sa marraine attentionnée Claire, sa tendre amie Danielle Veilleux et de nombreux parents et amis(es).

Mère et épouse dévouée, merci de nous avoir donné ton amour inconditionnel et transmis ton dynamisme, ton intégrité et ta passion pour la musique. Tu resteras bien vivante dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur de te côtoyer et tous chériront ton souvenir.

Isabelle sera exposée au salon:

**Magnus Poirier**  
6520 rue St-Denis (angle Beaubien) Montréal  
Tél : 514-727-2847 - Téléc : 514-727-2136

Le samedi 17 janvier de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures et le dimanche 18 janvier de 11 à 14 h 30. Des dons en sa mémoire peuvent être faits à l'Organisation Montréalaise des personnes atteintes de cancer (OMPA) et à la Société canadienne du cancer.



**SUPERBE RÉSIDENCE**  
D'inspiration européenne nichée dans un bois, surplombant le Lac Brome, 2 acres de terrain, entièrement en béton, 5 cdc, 3 sdb, plafonds 9', fenestration abondante, garage double, un golf à votre porte. A 1 h de Montréal. 795 000 \$.

**Fleurette Jolicoeur**  
Agent Immobilier Affilié - Groupe Sutton sur l'île inc.  
514-992-4214



**ÎLE D'ORLÉANS**  
Nouveau et rare!  
Vue panoramique sur le fleuve, grande pièce de séjour avec foyer, 3 chambres, bouddoir, 2 salles de bain complètes, grand terrain paysagé de 30,000 pieds carrés, piscine creusée, large terrasse face au fleuve, seulement à 20 minutes de Québec. 499,000 \$. À NE PAS MANQUER!

**514-947-5597**  
418-686-5675



**1 MCGILL - VIEUX MONTRÉAL**  
Vous cherchez le chic et le confort ? Découvrez ce condo situé au 9<sup>e</sup> étage avec une finition raffinée et une vue des plus enssoleillées.

**Patricia Lallier, agent agréé**  
514-499-1898  
www.immeubleinternational.com



**VISITE LIBRE**  
424 Durivage  
dimanche 18 jan. 14h à 18h

**ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**  
Cottage en pierre «1890» face Richelieu, 28 000 p.c., piscine creusée, 3 foyers en pierre + 2 c. lente. Solarium 3 saisons, garage double. Occupation flexible. 219 000 \$ négociable. # ms 369287

**F. Rosenthal 514-900-9001**  
Agent immobilier affilié, Re/Max Extra inc., courtier immobilier agréé



**LE 777**  
Condominiums à partir de 219,000\$ incluent les taxes. Plusieurs superbes unités encore disponibles. Stationnement, terrasse privée et piscine au toit. Bureau des ventes au 777 rue Gostord (entrée par St-Louis). Sam et dim 12h-17h et sur rendez-vous.

**514.947.5597**  
ou 514.770.5040



**LE ORLÉANS**  
Condominiums exclusifs à partir de \$180,000 adjacents à la Basilique Notre-Dame. Bureau des ventes au 457 St-Sulpice (au sud de Notre-Dame). Lun au ven 13h-18h; sam et dim 12h-17h.

**Debby Doktorczyk 514.947.5597**  
Groupe Sutton Immobilier - Courtier immobilier agréé

Pour publication section décès

**Le mémoriel**  
www.lememoriel.com

**(514) 525-1149**  
2190 Mont-Royal Est  
Montréal, Qc H2H 1K3  
Télec.: (514) 525-7999  
Tous les jours de 11h à 19h30

## I • N • D • E • X

**100 • 199**  
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
Achat-vente-échange

100 Ventes libres  
101 Propriétés à vendre  
103 Condominiums et co-propriétés  
105 Propriétés à revendre  
115 Estimeur de Montréal  
120 Laurentides  
121 Cantons de l'Est  
125 Hors-frontières  
130 Maisons de campagne  
132 Chalets  
134 Terres-fermes  
135 Terres  
150 Transactions diverses  
151 Services immobiliers

**200 • 299**  
IMMOBILIER COMMERCIAL  
Achat-vente-échange

201 Propriétés commerciales  
203 Propriétés industrielles  
205 Espaces commerciaux  
210 Commerces à vendre  
220 Entrepôt (vente-location)  
230 Gestion immobilière  
251 Bureaux à louer  
259 Espaces comm. et ind. à louer  
275 Locaux à louer

**300 • 399**  
MARCHANDISES

301 Objets d'art  
303 Antiquités  
313 Orfèvrerie  
314 Bureautique  
315 Téléphone  
318 Mobilier de bureau et acc.

320 Ameublement  
335 Bois de foyer  
350 Animaux

**400 • 499**  
OFFRES D'EMPLOIS

401 Postes cadre et professionnel  
402 Éducation  
405 Santé + serv. communautaires  
408 Secteur culturel  
410 Bureaux  
415 Secteur informatique  
420 Secteur vente  
435 Restaurants et hôtellerie  
440 Services domestiques  
455 Emplois partiel + saisonniers

**500 • 599**  
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

501 Occasions d'affaires  
508 Services financiers  
510 Comptabilité  
512 Déclaration d'impôts  
515 Informatique et bureautique  
520 Préparation de C.V.  
522 Traitement de texte  
523 Traduction, rédaction  
529 Services professionnels  
530 Cours  
540 Santé  
542 Massothérapie  
543 Psychothérapie  
544 Croissance personnelle  
548 Cartomancie, astrologie  
550 Voyages  
555 Garderie  
560 Entretien, rénovation  
564 Décoration intérieure  
570 Terrassement, paysagistes  
575 Déménagement

**600 • 699**  
VEICULES

675 Bateaux, yachts, voiliers  
695 Automobiles

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

APPARTEMENT DE PRESTIGE meublé avec goût. Disponible maintenant. Centre-ville, pisc. & garages int. 514-233-0334

**DISCRIMINATION INTERDITE**  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**170**  
HORS FRONTIÈRES À LOUER

NICE, la plus belle vue mer de la Côte, chambres sur colline d'oliviers et pins, terrasses, réno dans l'esprit italo-provençal. Tel 33-4-07-51-15-77 boronice@hotmail.com

PARIS  
Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Pasible, enssoleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

PARIS (MARAIS)  
1 1/2 meublé (lit 2 pics+appoint) 700\$/sem. 613-941-4185

PARIS - 500\$/sem. étal. St-Germain-Bastille, Marais. 514-847-3476 marcohebert@wanadoo.fr

PARIS QUARTIER LATIN  
Idéalement situé 50m Notre-dame-Seine, grand studio lumineux, poitrins, tomettes, cheminée, cuisine séparée, entièrement équipé (lit 2 pl. + appoint) 950 \$/sem. Info/réser. 819-777-4488

PROVENCE (Bando)  
Vue mer, 5 min. plage, condo 2 c.c. Gr. balcon. Prox. centre-ville (514) 735-0220 (Soir)

SUD DE LA FRANCE - Corbières (pays Cathare) maison de village 4 c.c., 2 s. de b. + jardin. 22m de la mer. monsite.wanadoo.fr/corbières (514) 484-0198 (514) 924-5003

**175**  
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CHARLEVOIX, villa haut de gamme, face fleuve. (514) 843-0198 www.3.sympatico.ca/eboulements

**176**  
CHALET À LOUER

BORD DU LAC MASSAWIPPI à Hatley, près d'un ruisseau, belle déco, tout rénové, 3 c.c., liv.-élec. lave-vaiss. 20 min. Orford et 5 min. Montjoye. Site enchanteur-repos-tranquillité. Février-mars-avril, 3600\$/ou au mois. 514-277-8787

CANTONS DE L'EST  
Domaine Chénierbourg à Orford Rénové, peut loger 8 personnes. 819-846-3083

PARC DU BIC et MÉTIS-SUR-MER  
Vue fleuve, foyer, tout équipé. Ouvert à l'année. www.vieuxloupdome.com (418) 750-5815

**275**  
LOCAUX À LOUER

1er MARS, RUE WELLINGTON à Verdun. Luxueux rdc. 1 375 p.c. stat., s.-sol de rangement. 1 500 \$/m (non chauffé). 514-769-1522

**301**  
ŒUVRES D'ART

Achat Jackson, Fortin, Lamiroux, Suzor-Côté, Ripoll. 418-448-9292

**301**  
ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450)466-8920

**307**  
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 1-888-522-8848 (ext. sans frais) 4487 de la Roche/Mt-Royal.

J'ACHETERAIS DISQUES DE VINYLE DE MUSIQUE CLASSIQUE DE QUALITÉ 514-485 8171

**405**  
SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

PHARMACIE JEAN COUTU  
nous sommes à la recherche de PHARMACIENS(NES) à temps plein ou partiel, milieu professionnel et dynamique, conditions flexibles et de nombreux avantages sociaux.

Contacteur Georges Ibrahim du lun. au ven. de 8h à 16h au (514) 323-4404

**401**  
POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

**401**  
POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

**401**  
POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

**420**  
SECTEUR VENTE

**420**  
SECTEUR VENTE

**410**  
BUREAUX

Communauté religieuse est à la recherche d'une

**ADJOINTE ADMINISTRATIVE TRILINGUE**  
(français, anglais, espagnol)

Principales responsabilités:

- Responsable du secrétariat, du suivi de dossiers, de la création de rapports et de présentations pour la Trésorière générale;
- Assiste dans des tâches administratives;
- Coordonne les préparatifs de voyage des dirigeants (réservation de vols, assurances, etc.)
- Assure un classement de divers documents du bureau des finances et assiste le personnel dans les tâches de bureau;

Exigences:

- DEC en secrétariat;
- Minimum 5 ans d'expérience;
- Excellent français et anglais (parlés/écrits);
- Bonne connaissance de l'espagnol (parlé/écrit);
- Maîtrise Word, Excel, PowerPoint, et Access;
- Capacité de rédaction et de traduction;
- Expérience en service à la clientèle.

Profil recherché:

- Autonome, dynamique, fiable, capacité d'adaptation, sens de l'organisation, esprit d'équipe, discrétion.

Poste à temps plein, salaire selon l'expérience et la compétence + avantages sociaux.

S.v.p. faire parvenir votre C.V. avant le 9 février 2004 à:

Service des ressources humaines  
Fax : (514) 334-1620  
Par courriel : rmalo@providencintl.org

N.B. Nous communiquerons seulement avec les candidats(es) qui seront rencontrés en entrevue.

**410**  
BUREAUX

**410**  
BUREAUX

**Un don**

AUX ŒUVRES du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus démunis.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous émettrons votre message de sympathie à la famille éplorée.

Pour information (514) 495-2409

**540**  
SANTÉ / PRODUITS NATURELS

INFIRMIÈRE-AUX. Diplômée offre ses services : soignante, accompagnatrice, relation d'aide, amitié... Jour, soir, nuit. 514-529-4245

**575**  
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres Spécialité: appareils électriques Assurance complète. 253-4374

## LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**  
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit

**101**  
PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL (Vieux) Superbe cottage rustique (1830). Rénové, aire ouverte, 5 cdc, 8 530 p.c. paysager. ASTRID HERSH (514) 344-9423

**103**  
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

QUEEN MARY, vue sur jardin, grand 4 1/2, bois franc. Très propre. 514-733-4137

**121**  
ESTRIE

LA PATRIE - Cottage centenaire rénové, pl. bois franc, 4 cdc (poss. de 5), gar. dbie, véranda avec vue splendide sur montagnes. 84 500 \$

**BOLTON** - Domaine de 12,8 acres, boisé, construit en montagne. Réidence tt. brique, pl. bois franc, murs en lattes de pin. Prés pentes de ski. 275 000 \$

LAURENCE VIE  
CARMEN POISSON 819-563-3000

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

À C.D.N., rue Decelles Face collège Brébeuf. Chauffé, équipé, piscine, beau jardin. 3 1/2 à partir de 825\$ 4 1/2 à partir de 1 000\$ (514)345-0185

AHUNTSIC, grand 5 1/2, haut duplex enssoleillé, frais peint. Pas d'animaux. Ref. 7958. 514-382-5213

**METRO SHERBROOKE**

(accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon, Elec, clim, chauffé, frigo, cuisinière, Piscine, sauna, buanderie. Tout inclus.

Lundi au vendredi 9h à 18h (514) 281-1551

METRO SNOWDON 5 1/2, rénové, bois franc, boiserie, 5 électros 1 200 \$/m. 514-487-3861

PLATEAU - Tr. gr. 4 1/2, murs briques, ensol., terrasse, cuis. équipée, bois, magnifique. 1 fév. 1 225\$/m. 514-522-1320

PLATEAU  
Arondissement gourmand. Métro Sherbrooke, 3 1/2 lumineux. Meublé à neuf. 1er février. 1 500\$/m incl. Bail min. 6 mois Non-fumeur et références exigées. 514-286-2448

PLATEAU  
Marquette, 3e, 5 1/2 agréables, rénové, ensoléillé, 1200\$. Février. 514-523-1344

VIEUX MTL. Loft neuf, libre imm. 1 cdc, a/c, terrasse & pisc. ext., chauffé + eau ch. 1 600 \$/m. G.VADEBONCOEUR 514-236-1319 La Capitale inc.

VIEUX-QUÉBEC  
3 1/2 haut de gamme, historique. Tranquille. Janvier ou février. 167-2627

**MEUBLÉS**

NDG Luxueux, haut duplex, 4 1/2 meublé. Foyer, cable. Libre. 1800 \$/m incl. 514-484-2163

**170**  
HORS FRONTIÈRES À LOUER

\*\*\* PARIS \*\*\*  
XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, l'équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0282

À CARPENTRAS en PROVENCE  
Joli 2 1/2, centre-ville près d'Avignon. 514-972-9294

À PARIS - 400 à 700 euros/sem. Bastille, Marais. xyxapi@yahoo.fr 011-33-6-09-11-17-86

À SAISIR! 3<sup>e</sup> PARIS XIXe, 1 à 4 personnes. App. clim. 2<sup>e</sup> étage, ascenseurs, garage (514)727-5227

PROVENCE (Bando)  
Vue mer, 5 min. plage, condo 2 c.c. Gr. balcon. Prox. centre-ville (514) 735-0220 (Soir)

SUD DE LA FRANCE - Corbières (pays Cathare) maison de village 4 c.c., 2 s. de b. + jardin. 22m de la mer. monsite.wanadoo.fr/corbières (514) 484-0198 (514) 924-5003

**175**  
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CHARLEVOIX, villa haut de gamme, face fleuve. (514) 843-0198 www.3.sympatico.ca/eboulements

**176**  
CHALET À LOUER

BORD DU LAC MASSAWIPPI à Hatley, près d'un ruisseau, belle déco, tout rénové, 3 c.c., liv.-élec. lave-vaiss. 20 min. Orford et 5 min. Montjoye. Site enchanteur-repos-tranquillité. Février-mars-avril, 3600\$/ou au mois. 514-277-8787

CANTONS DE L'EST  
Domaine Chénierbourg à Orford Rénové, peut loger 8 personnes. 819-846-3083

**275**  
LOCAUX À LOUER

1er MARS, RUE WELLINGTON à Verdun. Luxueux rdc. 1 375 p.c. stat., s.-sol de rangement. 1 500 \$/m (non chauffé). 514-769-1522

**301**  
ŒUVRES D'ART

Achat Jackson, Fortin, Lamiroux, Suzor-Côté, Ripoll. 418-448-9292

**OUVERTURE DE POSTE**  
au sein d'une organisation environnementale internationale

La Commission de coopération environnementale (CCE) est une organisation internationale qui a été créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis dans le but de faciliter la coopération des trois pays dans le domaine de la protection de l'environnement nord-américain. Le Secrétariat de la CCE, dont le siège social est à Montréal, Canada, est à la recherche de candidats qualifiés pour combler le poste vacant suivant :

**RÉDACTEUR EN CHEF, publications de langue française**

Pour de plus amples renseignements sur ce poste, veuillez consulter la rubrique «Contrats et postes disponibles», sur le site WEB de la CCE, à l'adresse [www.cec.org](http://www.cec.org).

Commission de coopération environnementale  
393, rue St-Jacques ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H2Y 1N9

## COMTRA INC.

COMMUNICATIONS - TRADUCTION/TRANSLATION

ComTra Inc., cabinet de traduction dynamique et bien établi, cherche à doter le poste suivant :

### RÉVISEUR OU RÉVISEURE

FONCTIONS : Réviser des textes de nature et de complexité variées traduits de l'anglais vers le français; effectuer des lectures d'épreuve afin d'assurer la qualité totale des textes; traduire à l'occasion; encadrer les traducteurs.

EXIGENCES : Baccalauréat ou maîtrise en traduction; dix années d'expérience en traduction, dont certaines avec encadrement professionnel; expérience en révision; souci du travail bien fait; capacité de travailler en équipe. Le fait d'être agréé par l'OTTIAQ ou l'ATIO est un atout.

Nous offrons un milieu de travail humain et agréable sans heures supplémentaires, un régime d'avantages sociaux et un salaire concurrentiel. Situés à Ottawa, nos locaux sont facilement accessibles par autobus et par voiture, et le stationnement est gratuit.

Les personnes intéressées qui réunissent les compétences voulues sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le lundi 9 février 2004, par télécopieur, au (613) 745-3851, ou par courriel, à [traduction@comtrainc.com](mailto:traduction@comtrainc.com).

Pour plus de détails sur ce poste, consultez notre site Web : [www.comtrainc.com](http://www.comtrainc.com). Nous ne sommes présentement pas à la recherche de pigistes.

**SENIOR FLEXONICS**  
un fabricant de classe mondiale de bureaux de Métal / Telfer, de joints de dilatation et d'autres produits de tuyauterie recherche un :

**REPRÉSENTANT DES VENTES**  
(territoire du Québec)

Les responsabilités incluent les ventes et le support technique ainsi que la gestion des rapports avec la clientèle. La préférence sera donnée aux candidats possédant un diplôme en génie mécanique et connaissant les normes CSA aussi bien que les codes B51, chaudières, récipients à pression et tuyauterie à pression. Veuillez adresser votre résumé par courriel. Nous regrettons que seulement les candidats pour des entrevues seront contactés.

Senior Operations (Canada) Limited - Courriel : [hr@flexonics.ca](mailto:hr@flexonics.ca)

**450**  
EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 45 000\$ à 75 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

**460**  
EMPLOIS DEMANDÉS

PRÉPOSÉ aux bénéficiaires diplômé et auxiliaire familial spécialisé en SLD offre ses services à domicile en collaboration avec votre médecin ou infirmière du CLSC. 514-230-9156

**530**  
COURS

ANGLAIS (TOEFL) par diplôme, Ph.D. 8hrs/2006 514-489-8001

**530**  
COURS

Enseignement langue seconde **personnalisé** pour adultes.  
Français - English - Espagnol  
Leçons particulières: 12 semaines **au bureau ou à domicile.**  
Débutent le 17 février 2004  
Information: MirArt - (514) 937-6901

## • LES ACTUALITÉS •

Nouvelles technologies de reproduction

# Maman infertile, bébé à la santé fragile

Une étude établit un lien entre le traitement de l'infertilité et la santé des enfants

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

L'infertilité de la mère contribuerait à la santé fragile des enfants conçus grâce aux nouvelles technologies de la reproduction (NTR), suggère un chercheur de l'Université Laval dans la revue scientifique *Human Reproduction*.

Les grossesses multiples qui conduisent fréquemment à des naissances prématurées constituent la principale cause des problèmes de santé observés chez les enfants, souligne d'abord l'auteur de la publication, Raymond D. Lambert, chercheur au Centre de recherche en biologie de la reproduction du département d'obstétrique et de gynécologie de l'Université Laval.

En Amérique du Nord, 80 % de toutes les grossesses multiples découlent du traitement de l'infertilité, dont la moitié est associée à l'emploi de médicaments qui stimulent l'ovulation et l'autre moitié au transfert de plusieurs embryons — conçus *in vitro* — dans l'utérus de la femme.

Néanmoins, il a été rapporté dans la littérature scientifique que les grossesses simples aussi s'accompagnaient de problèmes de santé chez les nourrissons conçus à l'aide d'une NTR, ajoute le chercheur. Ceux-ci présentent en effet plus de risques de prématurité, de petit poids, de malformation et de mortalité que les bébés ayant vu le jour sans l'aide de la science.

«*Quand on a comparé des enfants nés — seuls — à la suite d'un traitement de l'infertilité à des enfants issus de grossesses — simples — spontanées, on a remarqué que la santé des premiers était plus fragile que celle du second groupe*, précise Raymond Lambert. *La fréquence des problèmes de santé était plus élevée chez les premiers que chez les seconds.*»

La littérature souligne également que les femmes qui font appel au don d'ovules ou carrément adoptent un embryon parce qu'elles produisent des ovules anormaux donnent naissance à des enfants qui sont en meilleure santé que celles qui ont réussi à surmonter leur infertilité à l'aide

de la fécondation *in vitro*, ajoute le scientifique, qui en a alors déduit que l'infertilité de la femme jouait probablement un rôle sur la vigueur de l'enfant.

### Une conclusion renversante

Pour le chercheur, cette conclusion est tout à fait renversante. «*On s'attendait plutôt à ce que les hormones utilisées pour stimuler les ovaires ou les milieux de culture servant à favoriser la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde en laboratoire soient responsables de ces problèmes de santé. Mais il semble que ce ne soit pas le cas.*»

Et pour s'en assurer, Raymond Lambert a comparé l'état de santé d'enfants conçus par fécondation *in vitro* (FIV) à celui d'enfants nés à la suite d'une insémination artificielle avec semence du conjoint, une procédure effectuée lorsque la femme est infertile et dans laquelle la fécondation a lieu dans le corps de celle-ci et non en laboratoire comme dans la FIV. L'absence de différence significative entre les deux

groupes a permis d'exclure que les manipulations de laboratoire (FIV) aient une influence néfaste sur la santé des bébés.

De même, l'état comparable des enfants nés — seuls — d'une mère ayant reçu des agents stimulateurs de l'ovulation et de ceux engendrés par une maman n'ayant pas été traitée avec ces médicaments a permis également d'écartier une quelconque implication du traitement hormonal.

Raymond Lambert avoue que la conclusion à laquelle il est arrivé ne repose pas sur une quantité de données satisfaisante pour rendre son hypothèse vraiment robuste. «*Il y a très peu d'études qui autorisent une comparaison car les groupes qu'elles incluent ne présentent souvent pas le même profil*, explique-t-il. *Et si on ne tient pas compte de l'âge des couples, de leur milieu social et de la durée de leur infertilité, cela pourrait conduire à des conclusions complètement erronées.*»

Il recherche actuellement d'autres éléments qui pourraient confirmer ou infirmer son hypothèse. Pour ce faire, il prévoit de

comparer la santé des bébés nés à la suite d'une insémination artificielle avec et sans donneur. «*Comme on a recours à la semence d'un donneur dans les cas où c'est le conjoint et non la future maman qui est infertile, les enfants issus de cette démarche ne devraient pas souffrir plus fréquemment de problèmes de santé que ceux conçus naturellement si mon hypothèse est valide*, indique le scientifique. *Inversement, étant donné que les inséminations avec le sperme du conjoint se pratiquent habituellement pour surmonter une infertilité féminine, elles devraient engendrer des bébés de santé plus fragile.*»

### Une première mise en garde

En 2002, Raymond Lambert sonnait l'alarme dans la même revue *Human Reproduction* sur les conséquences néfastes des grossesses multiples, qui découlent des pratiques actuellement adoptées dans le traitement de l'infertilité et qui prédisposent les enfants à de sérieux problèmes de santé. Le chercheur remettait en

question la responsabilité des spécialistes de l'infertilité en Amérique du Nord, particulièrement aux États-Unis, où on tarde à apporter des correctifs. «*On est devant un épisode regrettable de l'histoire de la médecine*, affirmait-il. *Ces pratiques douteuses devaient être abandonnées.*»

Raymond Lambert croit que tous les couples qui ne peuvent surmonter leur infertilité que par une NTR (FIV) doivent être informés avant d'entreprendre le traitement des dangers que fait peser une telle démarche sur la santé de l'enfant à naître. «*Les couples doivent prendre une décision éclairée, c'est un principe éthique fondamental*», insiste-t-il.

Pour le moment, le chercheur n'a pas réussi à identifier le type d'infertilité féminine qui semble compromettre la santé du nouveau-né, mais ces prochaines recherches tenteront de le découvrir afin qu'il devienne possible «*de dépister les femmes atteintes de la forme la plus à risque et ne proposer le traitement [la FIV] qu'à celles qui n'en souffrent pas*», précise-t-il.

## Le FX35 2004. Un VUS de luxe. Une voiture sport. Tout en un.



Le FX35 2004. Location à partir de

**659\$** par mois pour une location de 36 mois.\*\*

Frais de transport et de préparation inclus et aucun dépôt de sécurité

Voiture sport. VUS de luxe. Pas besoin de choisir. Le FX35, c'est tout ce que vous voulez réuni dans un seul véhicule. • Moteur V6 à DACT de 280 chevaux • Boîte automatique à 5 rapports avec mode manuel et sélecteur à secteurs • Traction intégrale ATTESA E-TS<sup>MC</sup> • Système audio Bose<sup>MD</sup> de 300 watts et 11 haut-parleurs • Dessus de sièges en cuir et sièges avant chauffants • Toit ouvrant électrique à glace coulissante • Coussins gonflables à deux niveaux de déploiement\*\* • Garantie complète de 4 ans/100 000 km sur les véhicules neufs • Système de divertissement mobile Infiniti avec écran couleur rabattable de 7 po monté au pavillon (en option)\* • Il existe bien des voitures sport et bien des VUS de luxe, mais il n'y a qu'un seul FX35.

Infiniti.ca

V O S C O N C E S S I O N N A I R E S I N F I N I T I D U G R A N D M O N T R É A L

**Infiniti de Brossard**  
9005, boul. Taschereau  
Brossard (Québec)  
(450) 445-5799

**Infiniti Laval**  
305, boul. Saint-Martin Est  
Laval (Québec)  
(514) 382-8550

**Meridien Infiniti**  
4000, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal (Québec)  
(514) 731-7977

**Spinelli Infiniti**  
345, boul. Brunswick  
Pointe-Claire (Québec)  
(514) 697-5222

\*OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE pour le FX35 2004 et uniquement par les Services financiers Infiniti. Mensualités de 659 \$ pour une location de 36 mois, sujette à l'approbation du crédit. Comptant de 7 942 \$ ou échange équivalent et première mensualité requis à la livraison. 0 \$ acompte disponible. Aucun dépôt de sécurité. Total des frais de location : 31 666 \$, comprenant les frais de transport et de préparation. Taux de location de 6,4 %. 72 000 km alloués, kilométrage additionnel à 0,15 \$ du km (0,10 \$ du km si une entente est conclue au début de la location). Taxes, assurance et immatriculation en sus. PDSF à partir de 52 700 \$ pour le FX35 2004. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus à l'achat. \*\* Voir le manuel de l'utilisateur pour l'utilisation appropriée des coussins gonflables. † Option posée en usine. Les concessionnaires peuvent établir des prix individuels.

LE DEVOIR

LE MONDE

Le parti de Poutine monopolise les commissions parlementaires

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le parti pro-Poutine, Russie unie, a verrouillé son emprise sur la Douma en s'arrogeant hier la présidence des 29 commissions de la Chambre basse du Parlement, en dépit des protestations d'une poignée de députés.

Les députés ont voté à une large majorité (343 voix pour, sept contre) la liste des noms présentés par Russie unie pour la présidence de chaque commission, dans laquelle ne figuraient que des députés du parti pro-Poutine. Tous les députés de Russie unie ont voté pour cette liste, ainsi que ceux du parti ultranationaliste de Vladimir Jirinovski, LDPR. En signe de protestation, 90 députés ont refusé de prendre part au vote.

Plus des deux tiers des sièges de la Douma sont aux mains de Russie unie depuis les élections législatives du 7 décembre, ce qui lui assure une «majorité constitutionnelle» et lui permet de voter sans l'appui d'aucune autre force politique toutes les lois présentées par le Kremlin, y compris d'éventuels amendements à la Constitution.

Le président russe Vladimir Poutine, candidat à sa propre succession le 14 mars prochain et dont la réélection ne fait aucun doute, sera en mesure lors de son second mandat de faire passer tous les projets de loi qu'il souhaite.

La séance de la Chambre basse hier s'est ouverte par un discours économique du premier ministre Mikhaïl Kassianov, et la phase des questions-réponses a montré la détermination de Russie unie à contrôler fermement l'instance législative.

Le nouveau président de la Chambre, Boris Gryzlov, jusqu'à tout récemment ministre de l'Intérieur de Vladimir Poutine, a déclaré que sept des dix questions à poser au premier ministre seraient réservées à Russie unie. Cette décision a entraîné de vives protestations du Parti communiste, dont le poids à la Douma a été considérablement réduit après les dernières législatives.

«Si les choses continuent comme ça, nous pourrions tout simplement déclarer la fin du Parlement russe», a lancé en colère le communiste Viktor Ilioukhine.

Alerte à la grippe aviaire

Le Vietnam et Taiwan procèdent à l'abattage massif des poulets

AGENCE FRANCE-PRESSE

Hanoï — Le Vietnam a ordonné l'abattage massif de poulets dans 12 régions du pays contaminées par la grippe aviaire et a interdit toute vente à Ho Chi Minh-Ville, la capitale économique du sud, alors qu'une association de consommateurs accusait la Thaïlande de dissimuler un foyer d'épidémie.

Quatre pays d'Asie (Vietnam, Corée du Sud, Taïwan et Japon) sont désormais touchés par la grippe aviaire.

Les autorités vietnamiennes affirment que 13 personnes sont mortes de la maladie, mais l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a jusqu'à présent confirmé que quatre décès et attend les résultats pour trois autres d'ici une bonne semaine.

Taïwan a achevé hier l'abattage de 20 000 poulets, décidé jeudi par mesure de précaution après la découverte d'un foyer de grippe aviaire dans un élevage du centre de l'île. Une vingtaine de fermes ont été inspectées autour de ce foyer. Toutes étaient saines.

Le virus en cause, le H5N2, est moins virulent que le H5N1, responsable des décès au Vietnam, et ne se transmet pas de l'oiseau à l'homme. Les autorités taïwanaises veulent cependant éviter une propagation de la maladie chez les volailles et tout risque de mutation du virus, qui deviendrait alors dangereux pour l'homme.

Le Japon, touché pour la première fois depuis 1925 par la grippe du poulet, a interdit les importations de poulets en provenance de Taïwan et commencé à enterrer les carcasses de près de 35 000 volailles qui ont pu être contaminées par l'épizootie dans une ferme de l'archipel.

Depuis hier, l'ex-Saïgon, une mégapole de sept millions d'habitants, n'est plus approvisionnée en poulets et 12 régions du Vietnam concernées par des foyers d'infection importants du H5N1 ont reçu l'ordre



Hier, les poulets se vendaient encore sur les marchés de Hanoï.

KHAM REUTERS

d'abattre l'ensemble du cheptel.

«Le ministre de l'Agriculture a décidé de tuer tous les poulets de ces zones d'épidémie», a indiqué Dau Ngoc Hao, directeur adjoint du Service vétérinaire du ministère de l'Agriculture.

Dix-huit autres provinces ont déclaré des foyers mineurs, sans que les autorités jugent l'abattage systématique approprié pour l'instant. Au total, le Vietnam connaît donc des foyers d'importance diverse dans 30 de ses 64 provinces.

En visite au Vietnam, le commissaire européen pour la Santé, David Byrne, a fait savoir aux autorités de Hanoï que l'UE disposait d'experts confirmés prêts à gagner le Vietnam dans les plus brefs délais.

Hier, par ailleurs, une association de consommateurs a accusé le gouvernement thaïlandais de dissimuler une épidémie de grippe aviaire.

Le quatrième exportateur de poulets du monde et numéro un en Asie a indiqué ne pas être concerné par le virus. Mais il a ajouté avoir abattu 873 000 poulets depuis le mois de novembre à la suite d'une épidémie de bronchite et de choléra.

Jusqu'à maintenant, Bangkok avait avancé le chiffre de 400 000 poulets morts.

Le président d'une association de consommateurs, la Consumer Force Association, a déclaré avoir parlé à de nombreux éleveurs persuadés que leurs poulets étaient morts de la grippe aviaire.

«Le gouvernement leur donne 40 bahts (moins d'un euro) par poulet pour qu'ils se taisent», a-t-il affirmé.

Au Vietnam, aucun chiffre n'a été donné sur le nombre d'animaux qui seront abattus. L'évaluation est d'autant plus compliquée que les propriétaires sont très nombreux et que les poulets vivent non pas dans des fermes bien délimitées mais un peu partout dans les villages.

Anton Rychener, directeur de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Hanoï, a estimé que l'interdiction de vente sur Ho Chi Minh-Ville pourrait être étendue si le virus continuait de se propager.

Comme l'an passé, pendant l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), les experts veulent éviter que tous les syndromes respiratoires soient automatiquement attribués à la grippe du poulet.

Paris et Berlin cherchent des moyens d'aider l'Irak en matière de sécurité

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La France et l'Allemagne, opposées à la guerre en Irak, ont réaffirmé séparément hier qu'elles étudiaient les moyens d'aider l'Irak dans le domaine de la sécurité, alors que les Etats-Unis viennent d'annoncer qu'elles pourraient participer à la reconstruction du pays. «Nous travaillons d'ores et déjà à la possibilité de répondre dans le domaine de la sécurité, en particulier par la création d'une école de gendarmerie, par la formation de la police», a déclaré hier le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin.

«Nous verrons quelles sont les demandes des autorités irakiennes en matière de sécurité» une fois que le transfert de souveraineté, prévu le 30 juin, sera effectif, a dit M. de Villepin au cours de la cérémonie des vœux à la presse au ministère des Affaires étrangères. «Nous préciserons, a-t-il ajouté, dès lors qu'un gouvernement sera formé en Irak, la position qui est la nôtre.»

Il a toutefois assuré que la question de l'envoi de militaires français en Irak n'était pour l'instant «pas d'actualité» et qu'une assistance en matière de sécurité ne pourrait intervenir qu'en réponse à un pays souverain. «Pour nous, il y a bien au cœur de la question irakienne la question du vide politique actuel, a expliqué le ministre. Nous verrons comment tout ceci pourra s'harmoniser avec une force internationale des Nations unies en fonction des demandes qui seront faites» par les autorités irakiennes souveraines.

Aux termes d'un accord signé le 15 novembre, la souveraineté doit être transférée aux Irakiens le 30 juin 2004 et une nouvelle administration irakienne mise en place.

Le ministre allemand de l'Intérieur, Otto Schily, a fait savoir qu'il se rendrait dès aujourd'hui aux Emirats arabes unis (EAU) pour évoquer les modalités de la formation sur place de policiers irakiens, assurée par l'Allemagne. Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, tout comme M. Villepin, a conditionné hier une assistance à la mise en place d'un gouvernement irakien souverain. «En cas de demande d'aide du gouvernement démocratique irakien, notamment en cas d'attentat, nous ne pourrions pas nous refuser à l'offrir, notamment en ce qui concerne le transport de blessés et les victimes d'attentats», a-t-il déclaré.

Mercredi, le chancelier avait évoqué devant des députés la possibilité d'envoyer en Irak des avions-hôpitaux de l'armée, à la condition d'être mandaté par les Nations unies. Cette proposition d'engagement militaire-humanitaire est un nouveau pas en direction des Etats-Unis, un mois après l'acceptation par Berlin, comme par Paris, d'une «réduction substantielle» de la dette irakienne dans le cadre du Club de Paris. Les déclarations de Paris et Berlin surviennent alors que les Etats-Unis viennent de faire savoir à ces pays qu'ils pourraient finalement participer à la reconstruction de l'Irak. En marge du Sommet des Amériques, Sean McCormack, porte-parole du conseil de sécurité nationale de la Maison-Blanche, a déclaré mardi que la France et d'autres nations pourraient être impliquées dans la deuxième phase de reconstruction.

Le grand ayatollah Sistani, un homme respecté et craint

Un dignitaire chiite s'impose de plus en plus sur la scène politique irakienne

SAMMY KETZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Le grand ayatollah Ali Sistani s'est imposé au fil des semaines comme la principale figure politique en Irak, vénérée par sa communauté, la plus importante du pays, mais aussi respectée et crainte par le Conseil de gouvernement et l'administrateur américain Paul Bremer.

Ce dignitaire religieux, fermement opposé à toute résistance armée contre la coalition, ce qui a entraîné des frictions entre ses partisans et le jeune dirigeant radical chiite Moqtada Sadr, est en revanche resté intraitable sur deux points: les étrangers n'ont pas à intervenir dans la Constitution de l'Irak et les élections doivent se faire au suffrage universel.

La barbe grise, portant le turban noir des descendants du prophète Mahomet, le visage souriant, ce marja (référence religieuse chez les chiites) vit reclus chez lui dans la ville sainte chiite de Najaf, où il reçoit ses visiteurs, qui rapportent ses propos. Agé de 73 ans, il est né à Machhad (Iran). A cinq ans, il commence à apprendre le Coran puis poursuit ses études dans la ville de Qom avant de s'installer en 1952 à Najaf. Il

étude avec les plus importants maîtres chiites, notamment le grand ayatollah Aboul Qassem al-Khoï. A sa mort, en 1992, il est choisi par ses pairs pour devenir marja et se fait attribuer le titre de «grand» (osma) ayatollah. Il ne reçoit quasiment jamais de non-musulmans, à l'exception notable en juin de l'émissaire de l'ONU en Irak, Sergio Vieira de Mello, à qui il avait fait demander d'avertir l'administrateur en chef américain Paul Bremer qu'il allait publier une fatwa (avis religieux) s'opposant à la désignation par la coalition des membres chargés de rédiger la Constitution de l'Irak.

Il est considéré aujourd'hui comme le plus important des quatre marjas irakiens. Dans la tradition de l'école théologique des chiites irakiens, il est opposé à la théorie de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny du velayat efaqih (principe du guide islamique) sur le pouvoir direct des religieux et préconise un simple rôle de référence pour les dignitaires religieux, qui ne doivent pas être engagés dans la gestion quotidienne de l'Etat. Malgré lui, il est en train de devenir l'unique représentant à la fois politique et religieux en raison de la faiblesse des partis politiques chiites. En effet, le Conseil supérieur de la révolution islamique d'Irak a

perdu son chef, Mohamed Baqr al-Hakim, tué dans un attentat, le parti Dawa est divisé et Moqtada Sadr est trop jeune et n'a aucun titre religieux. Quant aux membres chiites du Conseil de gouvernement, ils n'ont aucune base populaire.

L'ayatollah Sistani a été particulièrement choqué par l'absence de toute référence à l'islam dans les grands principes de la loi fondamentale qui doit régir le pays pendant la période transitoire allant jusqu'à la fin de 2005. Ces propos sont en tout cas très écoutés par la coalition comme par le Conseil de gouvernement. M. Bremer a un «grand respect» pour l'ayatollah Ali Sistani et pense que le dignitaire religieux chiite est un «grand leader», a affirmé son porte-parole Dan Senormercredi au cours d'une conférence de presse à Bagdad. «Nous continuerons à encourager des dirigeants comme l'ayatollah Sistani à jouer un rôle important dans son pays, comme il l'a fait ces derniers mois», a-t-il ajouté.

Aucune autre personnalité religieuse ou politique irakienne n'a jamais joui d'une telle déférence de la part de M. Bremer. La coalition tient à s'assurer que les chiites, qui représentent plus de 60 % de la population, ne se retournent pas contre elle.

Le général Dallaire témoignera au TPIR

AGENCE FRANCE-PRESSE

Arusha — Le général canadien Roméo Dallaire, qui dirigeait la Mission de l'ONU au Rwanda (Minuar) pendant le génocide en 1994, témoignera lundi devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), a rapporté hier l'agence de presse Hironnelle.

C'est la deuxième fois que le général Dallaire va témoigner devant le tribunal de l'ONU basé à Arusha (nord de la Tanzanie) et chargé de juger les responsables du génocide de 1994 au Rwanda. Il est appelé à la barre lundi, par l'accusation, dans le cadre du procès de quatre officiers supérieurs de l'ex-armée rwandaise poursuivis pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Il s'exprimera à l'occasion de la reprise de ce procès, dit «des militaires», l'un des plus importants de l'histoire du TPIR et qui avait été interrompu en décembre pour un mois, en raison des vacances de fin d'année.

Le général Dallaire avait comparu comme témoin de la défense en 1998 dans le procès de l'ancien mai-

rwandais, Jean-Paul Akayezu. Il avait dirigé la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) d'octobre 1993 à août 1994.

Cette force avait pour mission d'aider à la mise en application de l'accord de paix conclu en août 1993 entre le gouvernement rwandais de l'époque et la rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR) aujourd'hui au pouvoir.

Forté de 2500 hommes en avril 1994, la MINUAR n'avait pas pu arrêter les massacres qui ont suivi la mort du président rwandais Juvénal Habyarimana le 6 avril 1994.

Dans son livre publié l'an dernier et intitulé *J'ai serré la main du diable*, le général Dallaire accuse les Etats membres de l'ONU comme les Etats-Unis, la France et la Belgique de ne pas s'être préoccupés du sort de la population rwandaise. Il affirme aussi qu'avec un nouveau mandat et davantage de troupes, la MINUAR aurait pu arrêter ou au moins diminuer l'ampleur des massacres.

Le génocide a fait environ un million de morts parmi la minorité tutsie et les Hutus modérés, selon Kigali.

LE DROIT AU-DELA DES FRONTIÈRES

Karine et Louka vivent une expérience unique qui les prépare à exporter leurs connaissances et leur savoir-faire au-delà de nos frontières. Ils sont inscrits au diplôme de 2<sup>e</sup> cycle de droit transnational de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ce programme unique au Canada permet d'obtenir, sous forme d'université d'été, une double formation en common law et en pratique juridique transnationale.

Un des avantages majeurs de la formule d'université d'été est que les candidats sont admissibles dès qu'ils ont acquis 60 crédits au 1<sup>er</sup> cycle dans un programme de droit civil. Ils peuvent donc compléter leurs études de 2<sup>e</sup> cycle sans pour autant retarder leur admission aux chambres professionnelles.



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

www.USherbrooke.ca/audace/transnational

Le droit transnational à l'Université de Sherbrooke, c'est aussi :

- une variété de modes d'enseignement (magistral, séminaires, simulations, etc.)
la participation à l'organisation de colloques et de conférences
des professeurs et conférenciers de renom
un enseignement qui favorise la maîtrise de l'anglais juridique

## • LE MONDE •

## Prodi félicite la Turquie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Istanbul — Le président de la Commission européenne Romano Prodi s'est félicité hier de l'empressement du gouvernement turc à adopter les réformes nécessaires pour adhérer à l'Union tout en insistant sur le besoin de mettre ces réformes en œuvre.

«Nous sommes très satisfaits» des progrès réalisés par la Turquie en matière de démocratisation, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Istanbul, au second jour d'une visite officielle en Turquie. «Non seulement la direction est bonne, la vitesse est remarquable», a ajouté M. Prodi. Cependant, a-t-il ajouté, «la mise en œuvre [des réformes] est essentielle pour répondre aux critères de Copenhague».

Lors d'une conférence à l'Université du Bosphore, il a énuméré les «réformes majeures» passées «en un temps court» en ce qui concerne des «questions sensibles dans le contexte turc: abolition de la peine de mort, levée de l'interdiction des langues autres que le turc et contrôle des militaires par le pouvoir civil».

Il a également cité les domaines réclamant «plus d'efforts», où «l'application rencontre des difficultés: indépendance et efficacité du judiciaire, respect des droits culturels pour tous sans distinction d'origine, liberté religieuse, présence de représentants du Conseil de sécurité nationale dans des organes civils».

M. Prodi doit soumettre aux dirigeants européens en octobre prochain un rapport sur les progrès réalisés par la Turquie dans la perspective d'une adhésion à l'Union. Ces dirigeants décideront en décembre s'il y a lieu d'ouvrir ou non des négociations d'adhésion avec Ankara. M. Prodi a d'autre part assuré que son rapport ne mentionnerait pas le problème de la division de Chypre.

Interrogé par ailleurs sur la décision d'un tribunal à Ankara, qui a rejeté hier une demande de remise en liberté de l'ex-députée kurde Leyla Zana et de trois de ses collègues, actuellement rejugés pour soutien à la rébellion séparatiste kurde, M. Prodi a affirmé être «très, très désole». Le Parlement européen a plusieurs fois appelé à la libération des anciens députés dans l'attente de la conclusion de leur nouveau procès.

## EN BREF

## Débat sur le voile en Belgique

Bruxelles (AFP) — Après la France, la Belgique est à son tour divisée depuis le début de cette année par la question du voile islamique entre partisans et opposants d'une loi interdisant le port de «signes religieux ostensibles» à l'école et dans les institutions publiques. S'inspirant du projet français, deux sénateurs francophones de la majorité, la socialiste Anne-Marie Lizin et le libéral Alain Destexhe, ont recommandé le 5 janvier d'interdire par voie législative le port à l'école de signes manifestant une appartenance religieuse. Actuellement, il n'existe aucune législation en Belgique interdisant le port du voile à l'école. Toutefois, les directeurs d'établissements scolaires publics ont le droit d'inscrire cette interdiction dans les règlements des écoles.

## On ne verra plus les chanteuses

Kaboul (AFP) — La télévision publique afghane va cesser de diffuser des images de chanteuses afghanes à la suite des protestations officielles de la Cour suprême, a indiqué hier le responsable des programmes, Azizullah Aryanfar. Pour la première fois depuis une dizaine d'années, la télévision nationale avait diffusé lundi des images de Salma, star de la chanson afghane des années 70 et 80, chantant un de ses plus célèbres tubes. Le directeur de la télévision avait indiqué vouloir régulièrement passer de telles images dans le cadre de la réforme des programmes. Deux jours plus tard, la Cour suprême afghane a officiellement protesté et demandé l'interdiction de ces images.

## Libérations en Birmanie

Rangoon (AFP) — La junte birmane a annoncé hier la libération de 26 membres du parti d'Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND). La junte n'a pas précisé si ces opposants avaient été emprisonnés le 30 mai 2003, date de violences lors desquelles un convoi de la LND dans lequel voyageait Aung San Suu Kyi et de nombreux membres de son parti avait été attaqué. Cette embuscade, apparemment montée par la junte, avait été suivie d'une vague d'emprisonnements de membres de la LND.

## Israël menace d'éliminer Yassine

Le chef spirituel du Hamas est tenu personnellement responsable du dernier attentat

JEAN-LUC RENAUDIE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël a menacé ouvertement hier de relancer ses opérations d'élimination des dirigeants du mouvement radical palestinien Hamas, notamment son chef spirituel cheikh Ahmad Yassine, qui a démenti toute implication directe dans un attentat suicide survenu mercredi.

Cheikh Yassine «est bon pour mourir. Il devrait se cacher profondément sous terre où il ne fera pas la différence entre la nuit et le jour», a affirmé le vice-ministre de la Défense, Zeev Boim, dans des déclarations à la radio militaire. «Nous le trouverons et nous l'éliminerons.»

Réagissant à ces menaces, le Hamas a mis en garde contre toute tentative d'Israël de liquider cheikh Yassine, menaçant de faire payer aux dirigeants israéliens «le prix de leur crime».

Environ 20 000 Palestiniens ont manifesté dans la soirée dans la bande de Gaza pour exhorter leur soutien à cheikh Yassine et protester contre les menaces israéliennes.

D'après la radio, les responsables militaires israéliens estiment que cheikh Yassine a ordonné personnellement l'attentat

de mercredi, commis par une Palestinienne qui a fait exploser la charge qu'elle portait sur elle à Erez, principal point de passage entre la bande de Gaza et Israël, tuant quatre Israéliens. Ce que le dirigeant du Hamas a démenti.

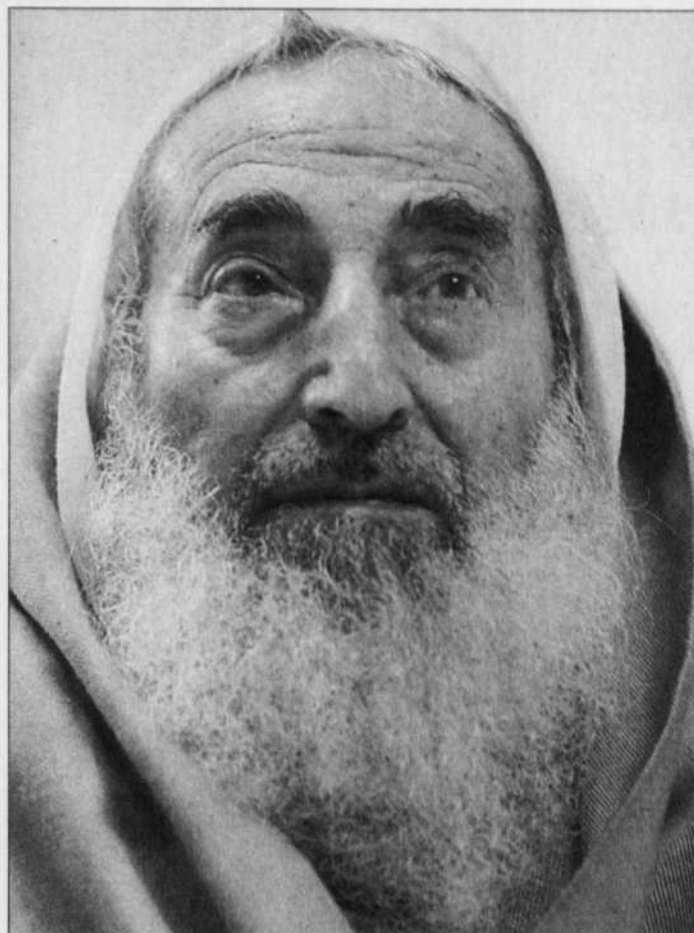
Les Israéliens «savent que cheikh Yassine n'a rien à voir avec l'action militaire mais ils cherchent un prétexte pour rassurer leur peuple», a déclaré cheikh Yassine à des journalistes à Gaza.

Un général de réserve proche du ministre de la Défense a attribué le calme relatif qui a prévalu fin 2003 à la «liquidation partielle de la direction du Hamas».

Le général de réserve Amos Gilad, proche conseiller du ministre israélien de la Défense Shaoul Mofaz, a qualifié cheikh Yassine de «chef suprême du crime», dans des déclarations à la radio militaire israélienne. Il a également attribué le calme relatif qui a prévalu fin 2003 à la «liquidation partielle de la direction du Hamas».

L'Autorité palestinienne a mis en garde Israël contre une reprise des liquidations des chefs de mouvements radicaux. «Une reprise de la politique de liquidation ramènera la région à la case départ et conduira à une escalade», a déclaré à l'AFP Nabil Abu Roudeina, principal conseiller du président de l'Autorité Yasser Arafat.

Cheikh Yassine avait été la cible d'une tentative de liqui-



Cheikh Yassine

REUTERS

dation le 6 septembre 2003. Il avait été légèrement blessé à la suite d'un raid aérien visant

un bâtiment où il se trouvait avec d'autres dirigeants du Hamas à Gaza.

D'autre part, un député palestinien et cadre du mouvement Fatah, Abbas Zaki, a accusé Israël de l'avoir empêché de se rendre en Jordanie d'où il devait gagner les Etats-Unis pour participer à un colloque organisé par des Palestiniens.

## Sur le pont Allenby

M. Zaki a affirmé avoir tenté de franchir jeudi et hier le pont Allenby reliant la Cisjordanie à la Jordanie, mais Israël l'en a empêché, le bloquant chaque fois au point de passage pendant plusieurs heures.

Par ailleurs, le gouvernement israélien doit décider dimanche de la tactique à adopter vis-à-vis de la Cour internationale de justice (CIJ), dont les audiences doivent débiter le 23 février à La Haye, aux Pays-Bas, sur la «ligne de séparation» qu'Israël érige en Cisjordanie, a indiqué la radio publique israélienne.

Le gouvernement d'Ariel Sharon va décider s'il envoie une délégation de juristes pour participer aux débats ou s'il se borne à déposer des documents écrits présentant les arguments en faveur de la ligne qui s'enfoncent profondément dans plusieurs secteurs en Cisjordanie.

L'Assemblée générale de l'ONU a demandé le 8 décembre 2003 à la CIJ un avis consultatif sur «les conséquences en droit de l'édification du mur qu'Israël, puissance occupante, est en train de construire dans le territoire palestinien occupé».

## Cymbales, tambours et slogans antimondialisation au Forum de Bombay

ASSOCIATED PRESS

Bombay — C'est à coups de cymbales, de tambours, de slogans antimondialisation et antiguerre que les altermondialistes ont entamé hier la journée d'ouverture du Forum social mondial (FSM) à Bombay, dans l'ouest de l'Inde.

Plus de 100 000 militants opposés à la mondialisation, originaires de 130 pays, sont attendus dans la capitale économique de l'Inde pour participer au quatrième FSM qui se tient pendant six jours à Bombay. C'est la première fois que ce rassemblement annuel des partisans d'une autre mondialisation se tient en Asie. Il se tenait auparavant à Porto Alegre, au Brésil.

«Nous sommes ici pour affirmer notre engagement en faveur de la dignité humaine, a déclaré la militante iranienne des droits de l'homme Shirin Ebadi, lauréate du prix Nobel de la paix 2003. Nous sommes ici pour dire que les êtres humains qui souffrent de la guerre n'ont pas de dignité.»

À Goregaon, dans la banlieue nord de Bombay où se tient le forum, certains manifestants brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire des messages antiguerre tels que «Arrêtez les États-Unis» et «Parlez franchement contre George Bush». Un autre groupe de manifestants criait: «Nous avons le droit de manger, d'avoir des terres» et «Nous avons besoin d'un monde meilleur».

Un millier de conférences, d'ateliers et d'événements culturels seront organisés pendant le forum. Pour cet événement, qui va coûter l'équivalent d'environ 2,445 millions \$CAN, les organisateurs ont choisi de ne pas accepter d'argent de la Fondation Ford, basée aux États-Unis, mais il ont pris les dons de l'ONG britannique Oxfam et de l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI),



L'argent de l'ACDI et d'Oxfam, mais pas celui de la Fondation Ford.

REUTERS

institution publique. «Ce forum va faire exploser le mythe selon lequel il n'y a pas d'autre solution, a déclaré W.R. Varada Rajan, un leader syndical participant au rassemblement. Cela va aussi faire exploser le mythe selon lequel ce modèle de mondialisation bénéficie d'un consensus universel.»

L'Inde a été choisie cette année pour accueillir le FSM afin d'assurer une plus grande participation de l'Afrique et de l'Asie. Chiko Whitaker, un organisateur des précédents forums qui se sont tenus à Porto Alegre, a expliqué que le lieu avait été déplacé pour que la manifestation soit un nouveau succès et montrer que les conséquences de la mondialisa-

tion touchent tous les pays. Selon un communiqué du forum, Bombay paye le prix des politiques économiques libérales de l'Inde, qui se traduit par des pertes d'emplois pour des millions de personnes.

Quelque 350 parlementaires d'opposition de près de 30 pays prévoient également des rencontres demain et lundi pour témoigner de leur soutien aux altermondialistes. «C'est notre rôle de travailler avec ces organisations pour que leurs luttes puissent vraiment se concrétiser par des lois», a déclaré le parlementaire indien Nilotpal Basu, qui est à l'initiative de ces rencontres.

## Cinq chefs rebelles sont tués au Cachemire

AGENCE FRANCE-PRESSE

Srinagar — Les forces indiennes au Cachemire ont abattu cinq commandants rebelles musulmans, dont un chef opérationnel du Hizbul Muja-hedin, principal mouvement de la guérilla séparatiste, ont annoncé hier des responsables de la sécurité.

Le commandant Ghulam Rasool Dar, alias Gazi Naseer-ud-din, a été tué par des soldats indiens dans un affrontement à Zainakote, près de Srinagar, capitale d'été de la partie du Cachemire administrée par l'Inde, a dit un porte-parole de l'armée. Dar, 47 ans, était le plus important commandant opérationnel du Hizbul au Cachemire.

Plus tôt dans la journée, le vice-premier ministre et ministre indien de l'Intérieur, Lal Krishna Advani, avait fait état d'une baisse «perceptible ces derniers mois» des «incidents violents» et des «incursions» depuis la partie pakistanaise du Cachemire.

Des représentants de la Hurriyat, principale alliance politique du mouvement séparatiste au Cachemire indien, ont été invités à des discussions à New Delhi le 22 janvier. Ils seront reçus par M. Advani.

Cette décision a été annoncée après la rencontre au sommet début janvier à Islamabad entre le premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee et le président pakistanais Pervez Musharraf.

Soldes:  
60%  
50%  
40%  
Sur toute la marchandise

dolce & gabbana  
DOLCE & GABBANA UOMO

Pour Elle  
277, av. Laurier O. 270-6154  
Centre de Commerce Mondial 844-9125

Pour Lui  
Centre de Commerce Mondial 281-7999  
5107, av. du Parc 277-7558

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### SGF

**Pour s'autofinancer, la société d'Etat a besoin d'un apport non récurrent de 200 millions du gouvernement**

SUITE DE LA PAGE 1

La SGF doit s'autofinancer d'ici quelques années mais, pour y arriver, la société d'Etat a besoin d'un apport non récurrent de 200 millions du gouvernement. Son plan d'affaires antérieur, conçu sous le gouvernement péquiste, prévoyait une injection de 400 millions par année de la part de l'Etat entre 2002 et 2006. Rappelons que la SGF possède des capitaux propres (une fois sa dette déduite) de plus de 2,3 milliards, ou de 1,9 milliard si on tient compte des radiations de 397 millions annoncées à la fin de l'année dernière. La société d'Etat possède des titres facilement monnayables, cotés en Bourse, comme Domtar, Ro-Na ou Saputo.

Le rapport Brunet et ses recommandations qui visent à accroître la place du secteur privé dans le capital de risque au Québec feront l'objet d'une commission parlementaire à compter du 26 février. «On va le soumettre à une vaste consultation. Ce n'est pas encore la position du gouvernement», soutient M. Audet. Mais déjà, le ministre s'enthousiasme à l'idée de créer des fonds mixtes publics-privés en région et pour le démarrage d'entreprises de haute technologie, qui comptent parmi les principales recommandations du groupe de travail.

En région, il y a des gens qui détiennent du capital et des gens qui connaissent les occasions d'affaires, estime le ministre. Le gouvernement les incitera, par des crédits d'impôt ou autres avantages fiscaux, à investir dans ces fonds régionaux. Même chose pour le Fonds mixte en haute technologie appelé à remplacer les sociétés Innovatech: le secteur privé aura droit à des avantages fiscaux pour investir. Le gouvernement se contentera d'un rendement fixe: le secteur privé sera le premier à empocher les profits mais le premier aussi à essuyer les pertes, le cas échéant, a expliqué M. Audet. «On va combler ce besoin parce que je veux que Montréal reste la capitale canadienne, pour ne pas dire une des capitales nord-américaines, qui a le leadership dans le domaine des sciences de la vie, des biotechnologies et de la recherche», a-t-il dit.

Or, dans le dernier budget Séguin, le gouvernement a retranché 25% dans les crédits d'impôt aux entreprises et 12,5% dans les crédits d'impôt à la recherche-développement. Les crédits d'impôt en recherche-développement du Québec demeurent généreux, a fait valoir M. Audet, parce qu'ils sont remboursables plutôt que déductibles des profits. Les entreprises qui ne font pas de profits reçoivent un chèque du gouvernement. «C'est le seul endroit en Amérique du Nord» où cela se fait, a signalé le ministre.

Pendant que M. Audet évoque la création de nouveaux avantages fiscaux liés aux fonds mixtes, le ministre des Finances, Yves Séguin, parle de réduire encore plus les crédits d'impôt dans son prochain budget. Si Yves Séguin s'avise de toucher aux crédits d'impôt en recherche-développement, il trouvera Michel Audet sur son chemin. «Je vais me battre pour protéger ce secteur-là parce que le dynamisme de notre développement économique, c'est l'innovation, c'est la recherche-développement. C'est très important. On est dans une course internationale, a fait valoir le ministre. Donc, je vais me battre pour maintenir cet avantage-là.»

Au sujet de l'impopularité croissante du gouvernement Charest que confirme un dernier sondage, Michel Audet a ce mot: «Il y a des jours». L'équipe gouvernementale a fait les choses «qu'il fallait faire». Selon lui, les coûts des services publics au Québec «sont plus élevés que notre capacité de payer. Il faut le dire au monde: on n'a pas les moyens». Il importe que le Québec soit «plus compétitif» en matière de services publics et de fiscalité.

### LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

#### Comment nous joindre?

##### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

##### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

##### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

##### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

##### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

##### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 6858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Howard Dean rencontrait des partisans de l'Iowa hier.

### DEAN

SUITE DE LA PAGE 1

le démocrate pur et dur que ses adversaires et les médias dépeignent aujourd'hui. Peut-être même a-t-il été un démocrate par accident, dit certains.

Que le vrai Howard Dean se lève! Infiniment plus pragmatique qu'idéologue, l'homme ne se catégorise pas toujours facilement: il est favorable à la peine de mort et contre le contrôle des armes à feu mais ouvert aux droits des homosexuels. L'une de ses plus grandes qualités réside, dit-on, dans sa capacité de réagir rapidement à une situation. Il y en a encore un an, M. Dean n'entendait pour ainsi dire rien aux possibilités que représentait Internet pour financer sa campagne. «J'avais l'habitude de le décrire comme un républicain», affirme le chroniqueur politique Peter Freyne, de l'hebdomadaire vermontais *Seven Days*, qui suit la carrière de M. Dean depuis les années 80. «Les républicains à la législature de Montpelier étaient très heureux de l'avoir.»

A vrai dire, ses adversaires se sont souvent trouvés sur sa gauche: entrant en fonction en 1991, dans une économie en récession, il met en application un plan d'élimination du déficit — proposé par les républicains — qui combine des hausses de taxes et des réductions des dépenses sociales. «On n'employait pas "Dean" et "libéral" [progressiste, dans le sens américain du terme] dans la même phrase», dit M. Freyne. Sur le plan judiciaire, note-t-il encore, «il a été un gouverneur de la loi et de l'ordre, nommant des juges qui préconisaient la manière forte».

Le jugement du chroniqueur est plus tranché que celui de Candace Page, journaliste politique au *Burlington Free Press*: «Il a été un conservateur sur le plan fiscal et un progressiste au chapitre social.» Ce qui la fait bien rire, c'est que ceux-là mêmes qui, à gauche, le critiquaient hier soutiennent aujourd'hui sa candidature à la présidence.

Ce n'est pas M. Dean, soucieux de ne pas trop s'éloigner du centre de l'échiquier politique, qui la dédirait. Comme gouverneur, ce médecin de formation s'est employé, tout en faisant le grand ménage dans les finances publiques, à créer de toute pièce un système d'assurance-santé pour tous les Vermontois de moins de 18 ans et à élargir la couverture pour les adultes. Il a réduit les impôts à deux reprises et créé pour l'Etat un fonds de secours en prévision des temps difficiles (un *rainy-day fund*). Il a également mis sur pied un programme de soutien familial qui a permis de réduire sensiblement les cas déclarés de sévices sexuels et physiques commis contre les enfants. En environnement, il a mis à l'abri des privatisations et du développement plusieurs centaines de milliers d'acres de territoire, et les écologistes l'en ont félicité.

À la fin des années 90, il a été vivement critiqué par les milieux conservateurs pour l'adoption d'une réforme du financement de l'éducation qui accroissait le fardeau fiscal des villes plus riches. Puis, plus tard, pour avoir signé une loi sur la reconnaissance des unions civiles pour les gays. Les deux lois dérivèrent de décisions de la Cour suprême du Vermont. Dans les deux cas, écrivait récemment *The New Yorker* dans un long reportage sur M. Dean, le gouverneur a pris soin de garder ses distances du débat en laissant les législateurs faire le travail de rédaction et d'adoption. Il a signé la nouvelle loi sur l'union civile

derrière des portes closes, sans cérémonie.

Alors, démocrate ou républicain? «C'est que le spectre politique a toujours été restreint au Vermont», s'explique Garrett Graff, grand Vermontois de 22 ans et responsable des relations avec la «presse étrangère» au quartier général, où M. Dean ne se présente guère plus d'une fois par mois. Des «deanologies» décrivent surtout le candidat présidentiel comme le politicien le plus chanceux qu'ils aient jamais rencontré.

Né en 1948 à New York, ce qui lui donne aujourd'hui 55 ans, il est entré en politique tout en douceur. Ce qui n'est pas nécessairement anormal dans ce petit Vermont de 600 000 habitants, où la plupart des politiciens, hormis le gouverneur, le sont à temps partiel, la législature ne siégeant que de janvier à avril.

Fuyant une carrière de courtier sur Wall Street calquée sur celle — fort lucrative — de son père, M. Dean amorce en 1975 des études de médecine au Albert Einstein College of Medicine, à New York. La «légende» veut qu'il ait attendu que son père, qu'il avait invité à souper dans un restaurant de Manhattan, ait presque terminé son second martini pour lui annoncer sa décision. Son père l'aurait bien pris: du reste, ses ambivalences face à Wall Street — qu'il a déjà qualifié, apparemment à la blague, de «plus grand casino au monde» — n'ont pas empêché M. Dean de faire des investissements en Bourse qui font aujourd'hui en sorte que ses économies personnelles dépassent les quatre millions \$US, selon un texte récemment publié dans le *Wall Street Journal*. «Sa connaissance des marchés financiers est pratique et ses politiques comme gouverneur étaient plus pro-marché que sa rhétorique le laisse parfois entendre», écrit le journal, soulignant que M. Dean avait fait du Vermont un paradis fiscal pour les compagnies d'assurances. «Les liens de sa famille avec Wall Street sont plus grands que tout autre candidat démocrate depuis John et Robert Kennedy.»

En 1979, poursuivant son internat à l'université du Vermont, à Burlington, il est rejoint par une collègue, Judith Steinberg, qu'il épousera deux ans plus tard. Ils occupent un appartement dont la propriétaire est Esther Sorrell, personnalité en vue du Parti démocrate de l'Etat. C'est elle qui, le prenant sous son aile, le convainc de présenter sa candidature comme représentant à la législature en 1982. Il complètera deux mandats de deux ans et sera ensuite quatre ans lieutenant-gouverneur (qui est aussi une fonction électorale).

L'accidentel se produit le 14 août 1991, alors qu'il amorce son deuxième mandat comme lieutenant-gouverneur. Il est en train d'examiner un patient à son cabinet lorsqu'on lui apprend que le gouverneur républicain Richard Snelling vient de mourir d'une crise cardiaque en nageant dans une piscine. Assermenté gouverneur le lendemain, M. Dean sera réélu cinq fois avant de déclarer sa candidature à l'investiture démocrate. Sans trop d'égotismes: les observateurs consultés cette semaine se souviennent que son franc-parler a parfois fait commettre des gaffes à M. Dean, comme il en a fait depuis le début de la campagne présidentielle, mais personne n'arrivait vraiment à donner des exemples. L'homme est encore populaire parmi les Vermontois, dit le journaliste Freyne, tout épatés que leur petit Etat fasse l'objet d'autant d'attention.

### MAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

Alors qu'une entente semblait confirmée quelques semaines auparavant, ce sont les sanctions disciplinaires imposées à trois cols bleus qui ont mis le feu aux poudres en juillet. Des plaintes de harcèlement déposées par un autre employé ont valu des suspensions d'un mois aux trois salariés. Le syndicat a bien tenté de faire annuler ces sanctions, mais en vain. Face au refus de la Ville de se plier à leur demande, les syndiqués ont opté pour la grève, marquant ainsi le début d'une guerre des nerfs.

Des lettres anonymes envoyées aux élus et une série d'actes d'intimidation à l'endroit du maire Gaston Durand ont envenimé l'atmosphère déjà tendue. En guise de moyen de pression, les syndiqués ont même pris l'habitude d'accompagner M. Durand à la salle de quilles. «Mais tout ce qu'on fait, c'est qu'on s'assoit en arrière et qu'on le regarde jouer», se défend Gilles Lapière, conseiller syndical de la CSN. «Mais c'est sûr que ça le dérange parce que c'est un homme bien orgueilleux.» Plus récemment, le véhicule du maire a été vandalisé, mettant en péril tous les efforts jusqu'alors faits pour dénouer l'impasse.

La semaine dernière, le maire a affirmé sur les ondes de Radio-Canada qu'il n'abandonnerait pas la partie malgré les actes de vandalisme et d'intimidation dont il a été victime. «Ils peuvent tout briser, ma maison, ça ne me dérange pas. Qu'ils me cassent les deux jambes. Il me reste deux ans [à mon mandat] et je vais les faire», a-t-il lancé avec des trémolos dans la voix. Après avoir lancé ce cri du cœur, le maire préfère maintenant garder le silence face aux médias, avant que ses commentaires lui ont nuï. Il faut avant tout que le conflit se règle, dit-il.

La Ville a eu beau annuler, à l'automne, les mesures disciplinaires imposées aux employés, les deux parties ne s'entendent toujours pas. Ainsi, même si les principaux éléments d'une nouvelle convention collective sont réglés, deux sources de li-

tige demeurent, soit l'octroi d'une prime de 500 \$ promise aux salariés et un poste d'employé temporaire que le syndicat aimerait bien voir abolir.

Malgré la tension qui règne, le procureur de la municipalité, Philippe Desrosiers, croit qu'une entente est possible: «Les gens veulent se parler, sauf que le mot d'ordre, c'est qu'il n'y aura pas de négociation ou d'entente dans un contexte d'intimidation, de harcèlement ou de vandalisme. C'est le message qu'on veut lancer au syndicat.» Il estime «que tous les éléments pour un règlement sont là». Les deux parties tentent d'ailleurs un ultime rapprochement à l'occasion d'une séance de conciliation prévue mercredi prochain. Cette rencontre pourrait être déterminante.

Mais rien n'est simple car, explique M. Desrosiers, le conflit a pris l'allure d'un affrontement entre le maire Durand et le représentant de la partie syndicale, Gilles Lapière. «M. Durand est un homme très émotif», reconnaît M. Desrosiers. De son côté, Gilles Lapière, de la CSN, affirme que les syndiqués sont déterminés à poursuivre la grève jusqu'aux élections municipales de novembre 2005 s'il le faut. Mais il a le sentiment que la municipalité souhaite vraiment mettre un terme au conflit. «Ils sont tannés et les citoyens aussi sont tannés», indique M. Lapière. Ce n'est pas drôle pour personne en ce moment, et il fait frotter des dents.

Les employés assurent les services essentiels en procédant notamment au déneigement des rues et trottoirs lorsqu'il y a accumulation de plus de neuf centimètres de neige. Mais les citoyens ne cachent pas leur impatience de voir le conflit se régler. Un groupe de citoyens a d'ailleurs déposé une plainte auprès du ministère des Affaires municipales afin d'attirer l'attention du gouvernement sur ce conflit qui perdure. «C'est l'enfer. Les routes ne sont pas entretenues et sont pleines de trous. On est ben écœurés, comme on dit en bon québécois», résume Josée Alard, propriétaire du restaurant Le Mistral, qui croit que le conflit a pris une ampleur démesurée et qu'il serait grand temps d'y mettre un terme.

### SURPLUS

SUITE DE LA PAGE 1

total de 23 millions, dont 12 millions uniquement absorbés par la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la plus grosse du réseau québécois.

Dans un contexte de disette où on nous prédit un budget minceur, les commissions scolaires craignent donc que cette réserve de 251 millions ne leur donne pas tellement de poids au moment de revendiquer des budgets plus généreux pour la prochaine année. Aux côtés des hôpitaux et des CLSC, qui affichent des déficits de quelques centaines de millions, et des universités en mal de ressources, les commissions scolaires aux coffres bien remplis pourraient perdre leur pouvoir de conviction, elles qui maintiennent depuis juin dernier que 90 millions manquent à l'appel et viennent attaquer directement l'enveloppe de coûts de système que Québec doit garantir.

«Ces surplus donnent une image d'opulence, on en est conscients, mais ce sont des surplus fictifs, c'est ce que nous disons», répète Réjean Morel. Les commissions scolaires entendent invoquer l'incohérence du cycle budgétaire annuel pour expliquer une partie des surplus. Invitées à budgéter dès le début du mois de janvier mais mises au fait des règles budgétaires qu'on leur consentira seulement à la fin du printemps suivant, les écoles et les commissions scolaires ont développé des réflexes de retenue, encouragés par le contexte de resserrement budgétaire des dernières années, prétend le directeur général. «En période de compressions, cela fait en sorte que les écoles ont une propension à se faire des petites réserves, et tout le monde met les freins sur les dépenses en mai», affirme le directeur général.

L'attribution de ressources «surprises», en plein cœur de l'année, explique aussi une portion de l'excédent des commissions scolaires, poursuit M. Morel. Par exemple, l'enveloppe de 75 millions de dollars destinée à l'achat de manuels scolaires a été distribuée en janvier 2003: «C'est arrivé au moment où les budgets étaient alloués et nous avons dû le reporter à l'année suivante.» Les commissions scolaires affirment que c'est pour cela que ces sommes dorment encore dans les coffres, au grand dam des éditeurs de manuels scolaires.

La décentralisation qui enveloppe maintenant le réseau scolaire, et qui consacre le principe du transfert de pouvoir dans chacune des écoles, «multiplie les points de décision», expliquant peut-être aussi qu'une gestion plus rapprochée des besoins incite à la prudence. Les commissions scolaires s'appuient sur les similitudes entre les structures des municipalités et des commissions scolaires, toutes deux dirigées par des élus et présentant des surplus, pour avancer aussi que la démocratie invite à une gestion plus saine. «Dans les hôpitaux, les universités, les CLSC, il n'y a pas d'élus, et ils ont des déficits, explique-t-il. Je pense que la démocratie mène à la prudence.»

Le changement de règles comptables et le fait que les sommes amassées par les écoles en campagne de financement de toutes sortes soient désormais calculées au titre de revenus scolaires ont aussi gonflé la cagnotte, croit M. Morel.

Lors du dernier budget, les commissions scolaires ont vertement dénoncé la hauteur du budget qu'on leur consentait, malgré une hausse globale du budget de l'éducation de 3,6%. Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a d'ailleurs vite évoqué leur «gestion prudente», les louangeant presque d'avoir un bas de laine pour gérer les imprévus. «Le ministre n'interprète pas les choses comme nous», explique Réjean Morel.

M. Reid n'a jamais reconnu le gouffre de 90 millions de dollars que les commissions scolaires dénoncent, reconnaissant tout au plus un «aménagement» de l'ordre de 15 millions de dollars. Dénonçant eux aussi des compressions, de l'ordre de 15 millions de dollars dans leur cas, les cégeps ont été de même rappelés à l'ordre en octobre dernier par le ministre, qui ne s'est pas ému de savoir que plusieurs d'entre eux allaient devoir pigner dans les réserves pour éponger des déficits.

La Fédération des commissions scolaires du Québec, qui doit faire approuver aujourd'hui par son conseil général le contenu du mémoire qu'elle présentera à Québec, entend demander au ministre Séguin la possibilité de préparer un budget triennal pour les écoles primaires et secondaires, de façon à voir venir les choses et à effectuer une gestion plus stable.

En attendant, c'est devant de riches commissions scolaires que l'on semble toutefois se trouver, pendant que le discours ambiant évoque les besoins des enfants en difficulté d'apprentissage, et particulièrement le manque de professionnels dans les écoles pour leur venir en aide. «Les déficits ne sont pas permis dans les écoles», rappelle le directeur général de la FCSQ. «Certaines vont donc préférer réduire les services aux élèves en difficulté d'apprentissage plutôt que de présenter des déficits, même si c'est étrange de le dire comme ça.»

### Les ports du Canada réclament des subventions

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La nouvelle réglementation internationale sur la sécurité maritime pourrait réduire la compétitivité des ports canadiens si le gouvernement fédéral n'accorde pas plusieurs millions de dollars en subventions, soutient un regroupement d'exploitants d'infrastructures portuaires.

Des modifications à la Loi sur la sûreté portuaire imposeront des dépenses allant de 500 000 \$ à trois millions aux différents ports du Canada, qui vont bientôt devoir améliorer la sécurité de leurs installations, a déclaré Onkar Athwal, de la Coalition canadienne pour la sécurité maritime.

Le Canada a signé un traité international imposant des mesures de sécurité plus strictes, qui entraineront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet dans les ports du pays. Selon M. Athwal, ces mesures nécessiteront des investissements de plus de 100 millions pour de meilleures clôtures, des caméras de surveillance, des cartes d'identité avec photo pour les employés et des gardiens de sécurité supplémentaires. «Les ports devront payer de leur poche et assumer seuls ces dépenses», a indiqué M. Athwal après une réunion avec des fonctionnaires de Transports Canada. «Le gouvernement s'est déchargé de toute responsabilité financière.»

Aux États-Unis, le gouvernement américain a accordé des subventions totalisant 679 millions aux ports du pays. «Nous voulons obtenir la même chose du gouvernement du Canada», a dit M. Athwal, ajoutant que les ports qui ne respectent pas cette nouvelle réglementation n'obtiendront pas leur certification internationale.